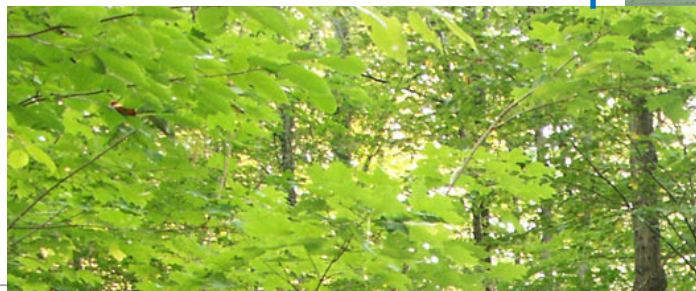


# *Forum des intervenants en environnement*

## Cahier régional

28 novembre et 2 décembre 2011



## *Note au lecteur*

---

Mis à part le mandat dans lequel il s'insère, ce document se veut essentiellement un outil d'information pour les organismes œuvrant à la protection de l'environnement au Centre-du-Québec. Il vise à faciliter la concertation et la collaboration entre ces organismes. Le contenu des informations qui y est présenté est tributaire de celui fourni par les organismes.

*Le contenu du document n'engage aucunement les personnes consultées.*

## *Remerciements*

---

Le CRECQ tient à remercier le Bloc Vert, la Ville de Victoriaville et la SADC de Nicolet Bécancour qui ont collaboré à la réalisation du forum.

**Merci à nos collaborateurs !**



## *Table des matières*

---

Introduction.....	4
Ordre des présentations.....	6
Agriculture .....	8
Association des producteurs de canneberges du Québec .....	8
Proformen inc.....	9
Clubs conseils en agroenvironnement.....	11
Union des producteurs agricoles Centre-du-Québec.....	11
Eau .....	13
COPERNIC .....	13
GROBEC.....	14
COGESAF.....	16
ZIP les deux rives.....	17
ZIP du lac Saint-Pierre .....	18
Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre .....	19
Association du lac William inc. ....	20
Comité environnemental du lac Rose.....	21
Association des résidants du lac Nicolet inc. (ARLN).....	22
Association des résidants des Trois-Lacs.....	22
Association des riveraines et riverains du lac Joseph (ARRLJ).....	22
La Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (CGRBF) .....	22
Développement durable .....	24
SADC de Nicolet-Bécancour inc. ....	24
SDED de Drummondville .....	26
Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec.....	28
Éducation .....	31
Cégep de Victoriaville.....	31
Cégep de Drummondville .....	32
Opération PAJE : Partenariat Action Jeunesse en Environnement .....	34
Établissement vert Brundtland .....	35
Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre .....	37
Centre de la biodiversité du Québec .....	37

Matières résiduelles .....	39
CFER Normand-Maurice .....	39
CFER des Chênes.....	40
ORAPÉ.....	41
Ressourcerie Transition inc.....	42
Récupération Centre-du-Québec inc. ....	43
Forêt .....	45
Agence forestière des Bois-Francis .....	45
Regroupement agroforestier centricois .....	47
Municipal .....	49
MRC de Bécancour .....	49
MRC de Drummond.....	50
MRC de l'Érable .....	51
MRC de Nicolet-Yamaska .....	52
Ville de Victoriaville.....	53
Ville de Drummondville.....	55
Comité Environnement et Gestion de matières résiduelles de Saint-Edmond-de-Grantham	57
Autres secteurs .....	60
CRECQ.....	60
Bloc Vert .....	61
La Cité Écologique de Ham-Nord.....	62
Bureau environnement et terre d'Odanak .....	63
Mondial des Cultures de Drummondville .....	65
Nature à l'œil.....	66
Notes .....	67

*Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde*

*Gandhi*

Au cœur de la plaine du Saint-Laurent, le Centre-du-Québec occupe une position stratégique sur plusieurs plans. En fait, il s'agit d'un territoire où se côtoient la diversité et les contrastes. On y retrouve près de 49 000 hectares de milieux humides, soit près de 7% du territoire, et 90% de la superficie consacrée à la culture de la canneberge au Québec. Dans cette région, on trouve deux grands lieux d'enfouissement de matières résiduelles ainsi que le *Berceau du développement durable*, Victoriaville. Seule région du Québec à posséder une centrale nucléaire, le Centre-du-Québec accueillera bientôt un site d'expérimentation de panneaux solaires. Bien que les activités agricoles et agroforestières dominent sur son territoire, la région possède l'un des plus grands parcs industriels au Canada, à Bécancour, et le dynamisme industriel de Drummondville, la plus grande ville de la région, est souvent cité en exemple au Québec.

C'est sur cette toile contrastée que l'expertise des organismes de la région se construit depuis quelques années autour de la concertation. C'est d'ailleurs grâce à la collaboration des différents acteurs autour d'objectifs communs que la protection et la mise en valeur de nos ressources naturelles s'articulent autour du développement durable et dans une perspective de défense de l'intérêt public.

Au Centre-du-Québec, de nombreuses initiatives relèvent d'une concertation de plusieurs acteurs du milieu vers un même objectif tel que le salon sur la consommation responsable, les Rendez-vous de l'énergie, la réalisation des Plans directeurs de l'eau, le comité de suivi sur les éoliennes, Opération PAJE, le Forum sur le développement durable à Victoriaville, les projets d'accompagnement pour l'obtention de l'attestation ICI on recycle ! de Recyc-Québec, etc.

C'est dans le but de favoriser la concertation et les échanges régionaux que le CRECQ a décidé d'organiser ce premier forum régional de discussion en environnement. Les objectifs de ces rencontres sont de renforcer le réseau des organismes régionaux et de développer des partenariats stratégiques en faisant connaître les missions et les projets des organismes.

Bon forum de discussion!

*Gilles Brochu, président du CRECQ*

*C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le  
genre humain ne l'écoute pas*

*Victor Hugo*

## *Ordre des présentations*

---

**28 novembre 2011** 13 :00 à 16h30

13h00 Mot de bienvenue

13h10 APCQ- Monique Thomas

13h20 Cégep de Victoriaville  
Olivier Noel

13h30 GROBEC  
Simon Lemieux et Lisanne  
Chauvette

13h40 Ressourcerie Transition  
Louis Gagné

13h50 ORAPE - Valérye Bédard

14h00 Ville de Victoriaville  
Carline Ghazal

14h10 Opération PAJE  
David Pinette

14h20 Association du lac William inc.  
Yvan Aubré

14h30 CFER Normand-Maurice  
Yves Couture

14h40 COPERNIC - Karine Dauphin

14h50 Agence forestière des Bois-Francis  
Guy Larochelle

15h00 Zip les deux rives  
Sophie Lacoursière

15h10 Parc régional des Grandes-Coulées  
Steve Garneau

15h20 Cité écologique - Nébesna

15h30 CRECQ - Éric Perreault

15h40 Période d'échange

**2 décembre 2011** 9h00 à 12h00

9h00 Mot de bienvenue

9h10 MRC de Bécancour  
Simon Poulin Lévesque

9h20 COPERNIC  
Karine Dauphin

9h30 Opération PAJE  
Isabelle Fillion

9h40 SADC de Nicolet-Bécancour  
Caroline Aubin

9h50 Réserve mondiale de la biosphère du  
Lac Saint-Pierre  
Raphaëlle Julien Caron

10h00 Agence forestière des Bois-Francis  
Guy Larochelle

10h10 Environnement et terre d'Odanak  
Émilie Paquin

10h20 École Verte Brundtland  
Yvon Camirand

10h30 GROBEC  
Simon Lemieux et Lisanne  
Chauvette

10h40 APCQ  
Monique Thomas

10h50 Défi on recycle  
Jean-Maxime Lemerise

11h00 Zip du lac Saint-Pierre  
Louise Corriveau

11h10 CRECQ  
Isabelle Bonsant

11h20 Période d'échange

*Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous  
l'empruntons à nos enfants.*

*Antoine de Saint-Exupéry*





**Association des producteurs de canneberges du Québec**  
859, Ancienne route de l'Église  
Notre-Dame-de-Lourdes (QC)  
G0S 1T0  
Téléphone : 819 385-4242  
Télécopieur : 819 385-4111  
[www.notrecanneberge.com](http://www.notrecanneberge.com)

L'Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ) regroupe 72 membres répartis dans cinq (5) régions du Québec. Ensemble, la culture représente plus de 100 millions de fruits récoltés sur une superficie approximative de 7 000 acres. C'est dans la région du Centre-du-Québec que l'on retrouve plus de 80 % des cannebergières.

La production de canneberge représente un fleuron du Québec à l'échelle internationale. Occupant le 1<sup>er</sup> rang mondial pour sa production biologique et le 3<sup>e</sup> rang pour sa production conventionnelle, la culture est en croissance dans plusieurs régions, dont le Centre-du-Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean et la région de Lanaudière.

L'APCQ soutient l'innovation, participe aux travaux de recherche et favorise le développement de la filière. Elle inscrit son action dans une perspective de développement durable en mettant notamment en œuvre une certification intégrant des exigences allant au-delà des lois et règlements en vigueur au Québec.

L'industrie de la canneberge est aussi responsable d'emplois de haut niveau tels que chercheurs, agronomes, ingénieurs-conseils, professionnels et analystes de terrains en plus d'offrir des centaines d'emplois à des étudiants comme dépisteurs et travailleurs à la ferme.

**ÉTANG ÉPURATEUR ET RÉGULATEUR DE  
L'EAU EN MILIEU AGRICOLE**  
Saint-Samuel-de-Horton, Région Centre-du-Québec

**Proformen inc.**  
550 Principale  
Saint-Joachim-De-Courval,  
QC J1Z 2C3  
Téléphone : 819 397-2885

Afin de réduire les problèmes reliés au ruissellement, nous avons combiné 2 techniques de stockage temporaire de l'eau de pluie : l'étang sec et l'étang humide

### **L'étang sec**

#### **Description :**

- L'étang sec est un bassin conçu pour intercepter temporairement un volume d'eau de ruissellement pour le relâcher graduellement dans le cours d'eau après de fortes pluies ou au printemps à la fonte des neiges.
- L'étang sec est dimensionné pour se vider totalement entre les événements pluvieux et ainsi permettre la récolte de plantes pérennes.
- Ainsi l'agriculteur ne perd pas de superficie cultivable, mais se voit contraint de cultiver des plantes pérennes à des fins de fourrages pour les animaux ou à des fins biomasses énergétiques.

#### **Caractéristiques :**

- Localisé en bordure de la route, mesure 700 mètres de long par 30 mètres de large.
- Il remplace le fossé existant avec des pentes très douces qui améliore considérablement la sécurité routière.
- Il est ensemencé avec un mélange de mil - trèfle et sa configuration facilitera la récolte annuelle de fourrage. La présence d'une culture pérenne et d'un système racinaire permanent augmente le taux d'infiltration de 10 à 50 fois plus que dans les champs de culture annuelle.
- Sa capacité de stockage temporaire de l'eau est d'environ 3 000 m<sup>3</sup> et d'une durée de 24 h.

### **L'étang humide**

#### **Description :**

- L'étang humide est un bassin conçu pour conserver de l'eau en permanence et stocker temporairement l'eau de ruissellement dans la partie supérieure de l'étang.
- Sa principale fonction est d'enlever les polluants par le mécanisme de la sédimentation. Les polluants en suspension tels que les métaux, les fertilisants, les sédiments et les matières organiques sont enlevés de l'eau par sédimentation. Les contaminants dissous sont éliminés par une combinaison de procédés physico-chimiques : floculation naturelle, la décomposition bactériologique et l'absorption par les plantes aquatiques et les algues.
- La capacité d'épuration des eaux de ruissellement est en relation directe avec les dimensions et le temps de séjour de l'eau contaminée. Un étang allongé avec un grand volume d'eau calculé en fonction du bassin versant et de l'intensité des précipitations sera très efficace pour capter les sédiments (80%) et le phosphore (60 à 70 %)

### **Caractéristiques :**

- Trois étangs humides ont été construits sur le site de Saint-Samuel afin de capter et épurer les eaux provenant de tous les fossés de la ferme.
- Ces bassins sont munis d'un mécanisme de contrôle du niveau de l'eau ainsi que d'une restriction pour évacuer l'eau.
- La dimension des bassins est calculée pour réduire de 80 % les matières en suspension.
- Pour bien délimiter les étangs et stabiliser les talus, des saules arctiques et des spirées latifolia ont été plantés autour des étangs.

### **Aspects innovateurs :**

1. C'est une première au Québec. C'est la première fois qu'on implante une mesure agroenvironnementale pour réduire les débits de pointe des rivières et pour épurer les eaux de ruissellement provenant des champs de cultures annuelles.
2. L'implantation d'un étang sec, qui sert de régulateur de crues, joue également le rôle de fossé de chemin pour évacuer rapidement les précipitations.
3. L'emplacement des étangs en bordure du chemin sert également à améliorer la sécurité routière et éliminer les frais d'entretien des fossés de la municipalité de Saint-Samuel.
4. La culture pérenne implantée dans l'étang sec augmente considérablement l'infiltration par son système racinaire important et une présence accrue de lombrics (1 700 kg / ha).

**Les partenaires :** Coop agricole des Bois-Francis, ferme Bergeroy, Municipalité de Saint-Samuel-de-Horton, MAPAQ, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Collège McDonald

**Les retombées :** Ce projet est une mesure agroenvironnementale très efficace pour réduire les problèmes liés aux inondations et aux surplus de phosphore enregistrés dans les rivières de la vallée du fleuve Saint-Laurent. En plus d'aider les agriculteurs à poursuivre leur virage en agroenvironnement, cette mesure profite à l'ensemble des Québécois par une eau de meilleure qualité, la sécurité des populations vivant en bordure des cours d'eau et un paysage rural plus attrayant.

L'implantation d'étangs offre des retombées économiques et écologiques à la société :

- Réduction des polluants et amélioration de la qualité de l'eau.
- Mesure agroenvironnementale efficace pour éliminer le phosphore de l'eau de ruissellement.
- Diminution de l'érosion des berges des cours d'eau et des rivières.
- Réduction des inondations et des dommages aux biens et aux populations riveraines.
- Création d'habitats fauniques intéressants dans des zones écologiquement pauvres et de monoculture.
- Amélioration de la biodiversité.
- Recharge de la nappe aquifère souterraine.
- Réduction des coûts de filtration de l'eau potable pour les municipalités.
- L'amélioration de la qualité des paysages et une eau de meilleure qualité auront des impacts positifs sur le tourisme rural et les activités de plein air.
- Par une attractivité plus grande, la zone agricole sera davantage multifonctionnelle et contribuera à l'enrichissement des collectivités locales.

### **Clubs conseils en agroenvironnement**

Club agroenvironnemental de l'Estrie  
Club agroenvironnemental des Bois-Francs  
Club Yamasol inc.  
Club Durasol



Ces quatre organismes présents à l'intérieur du bassin versant font partie des 83 Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) du Québec. Les CCAÉ sont des regroupements volontaires de producteurs agricoles dont l'objectif est de favoriser le développement durable de l'agriculture. Ils offrent des services-conseils en agroenvironnement de qualité, adaptés aux besoins des producteurs agricoles, dans l'optique de soutenir leur prise de décision dans l'adoption de pratiques agricoles durables.

### **Union des producteurs agricoles Centre-du-Québec**

Dans le respect de ces valeurs, l'UPA a pour mission principale de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs agricoles du Québec, sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de langue et de croyance.



De plus, en constante interaction avec l'ensemble de la société québécoise, l'UPA contribue à l'amélioration des conditions de vie, sur les plans social, économique et culturel, du milieu rural.

Enfin, l'UPA reconnaît que l'agriculture québécoise se situe dans un contexte d'interactions mondiales et, en conséquence, qu'elle peut s'associer à l'action collective des regroupements de productrices et de producteurs agricoles, tant au Canada qu'à l'étranger.

[www.centre-du-quebec.upa.qc.ca](http://www.centre-du-quebec.upa.qc.ca)

*Quand ils auront coupé le dernier arbre, pêché le dernier poisson et pollué le dernier ruisseau, alors ils s'apercevront que l'argent ne se mange pas*

*Sitting Bull*



**COPERNIC**  
1000, rue Champoux  
Saint-Albert (QC)  
J0A 1E0  
Téléphone : 819 353-2121  
Télécopieur : 819 353-2740  
[www.copernicinfo.qc.ca](http://www.copernicinfo.qc.ca)

La Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) agit à titre d'organisme de bassin versant depuis l'automne 2002. La création de tels organismes s'inscrit dans le cadre de la Politique nationale de l'eau instaurée par le ministère de l'Environnement et de l'Eau du gouvernement du Québec.

La mission de COPERNIC est de promouvoir la gestion intégrée des ressources du bassin versant de la rivière Nicolet et du bassin versant de Baie-du-Febvre afin de favoriser la protection et la mise en valeur du milieu hydrique et la pérennité économique de ses usages. La Corporation s'engage à assurer la concertation entre tous les intervenants sur l'ensemble du bassin versant et à adopter une vision de développement durable.



**GROBEC**  
1800, av. St-Laurent, #1  
Plessisville (QC)  
G6L 2P8  
Téléphone : 819 980-8038  
Télécopieur : 819 980-8039  
[www.grobec.org](http://www.grobec.org)

Fondé le 20 mai 2003, le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) est un organisme à but non lucratif dont la mission première est de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans la zone Bécancour.

Les orientations, la mission et l'encadrement de cet organisme sont définis par :

- la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, adoptée en 2009 (L.R.Q. c. C-6.2);
- la Politique nationale de l'eau, adoptée en 2002.

Les organismes de bassin versant (OBV) ont pour mission « d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE) et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire, dans la composition de cet organisme » (Art. 14 (3) 1, L.R.Q. c. C-6.2).

Le financement de base des OBV provient du Ministère du Développement durable de l'environnement et des Parcs (MDDEP). La réalisation d'actions et de projets ponctuels permet de compléter le financement d'opération par l'implication des acteurs du milieu.

### **Le territoire**

La zone Bécancour (3 847 km<sup>2</sup>) est composée du bassin versant de la rivière Bécancour (2 597 km<sup>2</sup>) et du secteur Fleuve (1 250 km<sup>2</sup>). Celui-ci correspond aux bassins versants des cours d'eau se jetant directement dans le fleuve Saint-Laurent entre les rivières Marguerite (ville de Nicolet) et Petite du Chêne (municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent). Le secteur Fleuve a été délégué au GROBEC en 2009, suite au redécoupage du Québec en zones de gestion intégrée de l'eau.

### **Actions**

L'OBV travaille à mettre en œuvre le Plan d'action du PDE. Sans se substituer aux acteurs du milieu qui ont des responsabilités légales, GROBEC réalise ou facilite la réalisation des actions en lien avec l'eau. Par exemple, en 2010 et 2011, en plus du parachèvement du PDE, GROBEC a réalisé ou s'est impliqué dans les projets suivants :

## **Actions (suite)**

- Plan d'action régional pour contrer les cyanobactéries au Centre-du-Québec (schéma d'aménagement et plantation de végétaux en bande riveraine, sensibilisation, suivi de présence de cyanobactéries, etc.) ;
- Projet de connaissance des eaux souterraines du bassin de la rivière Bécancour et de la MRC de Bécancour (Hydrogéologie Bécancour);
- Projet de restauration du seuil naturel du lac Joseph;
- Inventaire et suivi des installations sanitaires des résidences isolées du lac Joseph;
- Suivi de la qualité des eaux de surface avec la trousse HACH (rivières Bourbon et Noire)
- Projet d'étude et d'aménagement du bassin versant de la rivière Osgood
- Comité local de bassin versant Osgood/Palmer
- Caractérisation des bandes végétales riveraines de certains cours d'eau de la MRC de Bécancour : secteur Gentilly;
- Journée INPACQ bassins versants





**COGESAF**  
5182, boulevard Bourque  
Sherbrooke (QC)  
J1N 1H4  
Téléphone : 819 864-1033  
Télécopieur : 819 864-1864  
[www.cogesaf.qc.ca](http://www.cogesaf.qc.ca)

### **Caractérisation de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Germain.**

Le bassin versant de la rivière Saint-Germain est un des bassins prioritaires du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. En juin 2008 le COGESAF a mis sur pied le comité local de bassin versant. Ce comité est composé de l'ensemble des acteurs utilisant ou pouvant avoir un impact sur l'eau de ce territoire.

En janvier 2011, une demande de financement au fonds Prime-Vert a été faite par le COGESAF. Le COGESAF voulait voir reconnaître le bassin versant de la rivière Saint-Germain comme Zone d'intervention Prioritaire Phosphore (ZIPP). Cette reconnaissance permet d'avoir le financement nécessaire à l'embauche d'une ressource humaine permettant l'accompagnement des agriculteurs dans leurs démarches d'amélioration de leurs pratiques culturales. Le projet n'a pas été retenu pour deux raisons : la superficie du territoire est trop grande et la demande ne provenait pas du milieu. Riche de ces informations, le COGESAF a préparé une stratégie visant à remplir ces conditions lors d'une prochaine demande au fonds Prime-Vert.

Plusieurs démarches ont été entreprises afin d'améliorer l'état des connaissances de la qualité de l'eau des principaux tributaires. Dans un premier temps, nous avons fait une demande au Prime-Vert dans le volet permettant la caractérisation spatiale de la qualité de l'eau. Nous demandions 25 000\$ afin de mesurer les matières en suspension, le phosphore et les coliformes fécaux à 11 stations d'échantillonnage. Cette demande a été reçue, mais acceptée avec un financement de près de 10 000\$. Afin de mener à bien notre étude, nous avons sollicité les municipalités du bassin versant. La contribution de chacune d'elles a permis le suivi de la qualité de l'eau pour les 3 paramètres initial, en plus de deux mesures de débits par stations, pour les six principaux tributaires du bassin. Les résultats de cette étude seront présentés lors de la prochaine rencontre du Comité local de bassin versant en mars 2012.

Les résultats obtenus seront utilisés afin de cibler le sous-bassin contribuant de manière plus significative à l'apport de nutriments et de sédiments à la rivière Saint-Germain. Ceci nous permettra de réduire le territoire d'action et de mieux cadrer dans les critères de sélection des ZIPP. De plus, l'identification d'un plus petit bassin permettra au COGESAF ainsi qu'aux partenaires de mobiliser les producteurs et de les accompagner dans une demande de au Prime-Vert.



**ZIP les deux rives**

6487, Boul. des Chenaux  
Trois-Rivières (QC)  
G8Y 5A9.

Téléphone : 819 375-8699

Télécopie : 819 375-8855

[administration@zip2r.org](mailto:administration@zip2r.org)

[www.zip2r.org](http://www.zip2r.org)

*NOTRE MISSION*

Le Comité ZIP Les Deux Rives est né de l'effort de la Corporation des Amis de la Vallée du Saint-Laurent (AVSL) et de plusieurs intervenants de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Incorporé depuis le 9 avril 1999, notre mission constitutive est la protection, la conservation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires.

**LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA ZIP LES DEUX RIVES SONT:**

- Éduquer, informer et sensibiliser la population du territoire de la ZIP afin de développer l'implication individuelle et collective et de prévenir la détérioration de l'environnement fluvial.
- Promouvoir chez les citoyens, industriels et commerçants, des moeurs et des habitudes de vie saines et respectueuses pour la sauvegarde et la protection de l'environnement.
- Accueillir des connaissances sur l'état des ressources biologiques, physiques, chimiques et humaines de l'écosystème fluvial du territoire de la ZIP.
- Prendre les actions nécessaires pour restaurer, réhabiliter, mettre en valeur les milieux aquatiques, atmosphériques et terrestres relatifs au Saint-Laurent.
- Organiser des tables de concertation, activités et événements publics afin de recueillir les opinions, idées et suggestions de la population du territoire de la ZIP.

**EXEMPLE DE PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION:**

- La Route bleue Lac Saint-Pierre/Les Deux Rives (tracé maritime pour les canots et les kayaks);
- Évaluation, classification et conservation des milieux humides présents sur la portion fluviale du territoire de la ZIP;
- Nettoyage des berges de la rive nord et sud du fleuve Saint-Laurent;
- Portrait et échantillonnage de la Petite rivière du Chêne;
- Axes d'interventions municipales pour le bassin versant de la Petite rivière du Chêne;
- Plan de conservation des habitats fauniques de l'île St-Quentin;
- Plan de conservation des habitats fauniques du secteur de l'île Carignan et de l'île Valdor;
- Inventaire faunique et floristique du marais de Sainte-Angèle-de-Laval;
- Suivi de l'érosion des berges du fleuve Saint-Laurent;
- Suivi des plantes exotiques envahissantes le long du fleuve Saint-Laurent;



**ZIP du lac Saint-Pierre**  
121, Petite-Rivière, local 25  
Louiseville (QC)  
J5V 2H3  
Téléphone : 819 228-1384  
Télécopieur : 819 228-1385  
[www.comiteziplsp.org](http://www.comiteziplsp.org)

## **Description du Comité ZIP du lac Saint-Pierre**

Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre est un organisme de concertation qui s'affaire à la conservation et à la mise en valeur du lac Saint-Pierre. Elle est sans cesse dans l'action avec la tenue de différents projets tels que l'aménagement de cours d'eau, l'aménagement de bandes riveraines, la plantation, le suivi de la montaison du poisson, des espèces envahissantes et de l'érosion, les aménagements fauniques, etc. Puis, l'équipe du Comité ZIP collabore régulièrement avec les écoles afin de permettre aux adultes de demain d'en connaître davantage sur les enjeux qui entourent le lac Saint-Pierre et son écosystème. Des activités tant sur la faune et la flore, sur la qualité de l'eau sont tenues dans l'objectif de se rapprocher de la nature et plus précisément, celle que l'on retrouve au lac Saint-Pierre. Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre se trouve aussi dans la concertation avec son comité sur les enjeux prioritaires du lac Saint-Pierre. Il est possible de nous retrouver siégeant sur plusieurs autres tables et comités. Finalement, le comité ZIP du lac Saint-Pierre se distingue par sa sensibilisation. Notre organisme à but non-lucratif tente le mieux possible de sensibiliser la population à poser des gestes concrets et propres à la conservation de nos richesses. Nous produisons des conférences, distribuons des arbres à la population, produisons divers documents informatifs, bref nous posons des gestes concrets.



## Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

420, route Marie-Victorin

Baie-du-Febvre (QC)

J0G 1A0

Téléphone : 450 783-6466

[www.biospherelac-st-pierre.qc.ca](http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca)

C'est au centre du Québec que le fleuve Saint-Laurent se renfle pour former le lac Saint-Pierre, un milieu naturel d'exception! De par son archipel d'une centaine d'îles, où foisonne une grande diversité biologique, et de par son refuge d'oiseaux migrateurs unique, le lac Saint-Pierre est un joyau québécois.

La région du Lac-Saint-Pierre constitue l'une des composantes majeures de l'écosystème du Saint-Laurent, son environnement exceptionnel recèle de trésors inestimables. L'érablière argentée, de plus en plus rare au Québec, est omniprésente dans la région et forme l'association arborescente dominante. Au printemps, les eaux occupent une superficie de 660 km<sup>2</sup> formant ainsi la plus vaste plaine d'inondation en eau douce au Québec. En période de migration printanière, les prairies naturelles, forêts riveraines et terres cultivées sont utilisées par plus de 800 000 oiseaux. C'est ce qui fait du lac Saint-Pierre la plus importante halte migratoire de la sauvagine dans tout l'est du Canada. On y trouve également la plus importante héronnière en Amérique du Nord, avec plus de 1 300 nids dénombrés, au milieu des habitats protégés et reconnus comme site RAMSAR.

Cet environnement exceptionnel côtoie chaque jour une foule d'activités humaines : l'agriculture, la chasse, la pêche, les aménagements fauniques, la villégiature, la plaisance, la navigation marchande, le commerce et l'industrie lourde et légère. De plus, deux communautés autochtones abénaquises contribuent à la sauvegarde du patrimoine culturel de la Réserve mondiale, et ce, de par leurs cultures et traditions.

La Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre s'efforce de mettre de l'avant plusieurs projets reliés au développement durable, en voici quelques exemples. La *Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre* est un engagement moral visant à faire participer tous les citoyens à la conservation de leur patrimoine naturel, à prendre part au développement d'une économie écoresponsable, ainsi qu'à la sauvegarde de leur patrimoine culturel. Elle a également réuni les conditions nécessaires pour réaliser un projet collectif d'envergure : le programme de labellisation en tourisme durable. *Destin'Action Biosphère Lac-Saint-Pierre* correspond à la tendance internationale et aux particularités régionales. Il prend la forme d'un programme volontaire orienté sur l'atteinte de critères en développement durable et se veut un outil mis à la disposition des entreprises et organisations pour s'engager de manière évolutive dans un développement durable. La Réserve s'est également engagée à mettre en place le tronçon de Route bleue au lac Saint-Pierre. Elle considère ce projet comme très prometteur pour le développement du tourisme sur son territoire, et ce, en plus de l'insérer dans un mouvement de participation citoyenne pour faciliter et améliorer l'accès au Saint-Laurent, dans un contexte de développement durable. La gestion de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre a été confiée à une coopérative de solidarité, qui réussit pleinement à faire rayonner cette dernière à l'échelle nationale et internationale. Pour l'UNESCO, il s'agit d'un modèle de gouvernance participative sans égal.



**Association du lac William inc.**

4200, Domaine du Lac

Saint-Ferdinand (QC)

G0N 1N0

[assorivelw@hotmail.com](mailto:assorivelw@hotmail.com)

[www.associationlacwilliam.com](http://www.associationlacwilliam.com)

## **BUTS DE L'ASSOCIATION DU LAC WILLIAM**

- a) Promouvoir la qualité de l'environnement et la pérennité du lac William.
- b) Promouvoir une utilisation responsable et harmonieuse des eaux du lac William et de ses tributaires.
- c) Présenter et défendre les intérêts de ses membres.

## **ORIGINE**

L'Association du lac William inc. (ALW) succède à et remplace l'Association des Riverains du lac William inc. (ARLW). Nous avons voulu ainsi marquer une plus grande ouverture à l'égard de toutes les personnes qui se reconnaissent dans les buts de l'association, qu'elles soient riveraines ou non.

Nous avons profité de ce changement pour adopter un nouveau logo plus près de notre mission. La faune et la flore qui y sont représentées constituent les deux premiers indicateurs visuels rapidement observables par tous et qui démontrent l'évolution de la qualité des eaux de notre lac.

## **MEMBERSHIP**

L'ALW compte actuellement environ 200 membres.

## **POUR NOUS JOINDRE**

Site Internet : [www.associationlacwilliam.com](http://www.associationlacwilliam.com)

Courriel : [assorivelw@hotmail.com](mailto:assorivelw@hotmail.com)

Yvan Aubre, président (418) 428-3118

Serge Gagnon, vice-président (418) 428-4552

Sonia Nolette, secrétaire-trésorière (418) 428-4206



## Comité environnemental du lac Rose

Le comité environnemental du lac Rose est un organisme sans but lucratif dont les deux (2) objectifs sont :

- Défendre et promouvoir les intérêts des citoyens du Lac Rose de Sainte-Marie-De-Blandford quant à l'avenir du lac;
- Promouvoir et encourager la mise en valeur et la protection du Lac Rose.

Le conseil d'administration est composé de cinq (5) administrateurs qui sont des propriétaires dans le secteur du Lac Rose et de deux (2) représentants municipaux.

Le Lac Rose est occupé par une centaine de propriétaires dont soixante pour cent (60%) y vivent à l'année. Le lac est d'une longueur d'un (1) kilomètre et d'une largeur de point cinq (.5) kilomètre.

Le comité a plusieurs réalisations à son actif :

- Aménagement d'un marais filtrant dans le tributaire;
- Retrait des moteurs à essence et des éoliennes sur le lac;
- Trousse d'information aux riverains;
- Aménagement de bandes riveraines au pourtour du lac depuis plusieurs années;
- Aménagement de tranchées filtrantes aux extrémités des égouts pluviaux municipaux;
- Aménagement d'un sentier écologique (1,2 km) dans le milieu humide situé à l'extrémité sud-ouest du lac.

Maintenant que nous maîtrisons mieux l'apport en phosphore dans le lac (0,06 mg P/L) en 2001 à (0,35 mg P/L) en 2011. Nous souhaitons maintenant procéder au dragage du fond du lac qui est à moins de trois (3) mètres actuellement et que nous voulons abaisser de un (1) mètre de profondeur pour ralentir le processus d'eutrophisation et ainsi redonner une viabilité naturelle au lac. Toutefois, les connaissances et les techniques à utiliser sont en développement. Nous souhaiterions donc, être assistés dans ce processus de recherche. Cette situation se retrouve chez de nombreux lacs au Québec. Ainsi les recherches effectuées seraient bénéfiques pour l'ensemble des milieux lacustres au Québec.

*Gilles Brochu*

*Président du comité environnemental du Lac Rose.*

### **Association des résidents du lac Nicolet inc. (ARLN)**

L'ARLN est un organisme sans but lucratif dont les membres réguliers sont les résidents propriétaires riverains du lac Nicolet. Il y a 110 membres sur un potentiel de 160 résidents. Les objectifs de l'ARLN sont la promotion et le développement de la protection de l'environnement du lac Nicolet et la promotion des intérêts collectifs des membres.

### **Association des résidents des Trois-Lacs**

L'Association a été formée en 1974. Elle est le résultat des fusions des différentes associations riveraines et porte, depuis 2005, le nom de l'Association des Résidents des Trois-Lacs. Elle regroupe les propriétaires, locataires, campeurs et autres bénévoles, des quatre municipalités suivantes : Asbestos, Tingwick, St-Rémi de Tingwick et Wotton, ainsi que tous les utilisateurs du plan d'eau. Elle est constituée de bénévoles qui travaillent à la préservation et à la restauration du plan d'eau des Trois-Lacs et de son bassin versant. L'Association travaille en collaboration avec la régie intermunicipale et le MDDEP au projet de restauration des usages récréatifs des Trois-Lacs.



### **Association des riveraines et riverains du lac Joseph (ARRLJ)**

Les objectifs principaux sont : Faire régner la bonne entente, préserver la qualité de l'environnement du lac Joseph et de ses tributaires, mettre en valeur les zones de villégiature et solutionner au bénéfice de la collectivité les problèmes d'ordre général.

[www.lacjoseph.com](http://www.lacjoseph.com)

### **La Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis (CGRBF)**

La CGRBF est la référence dans les Bois-Francis en matière d'aménagement de cours d'eau depuis de nombreuses années. La mission de la CGRBF comporte deux volets : veiller à la restauration et la mise en valeur des habitats naturels du poisson et du chevreuil, et œuvrer à la protection et à l'aménagement de l'environnement. La CGRBF gère également depuis 1994 une pourvoirie de chasse et pêche à but non lucratif en territoire privé.



*Le coût de la protection du milieu naturel est beaucoup plus faible que le coût de sa reconstitution. La défense de la nature est rentable pour la nation.*

*Philippe St-Marc*





**SADC de Nicolet-Bécancour inc.**  
19205, boul. des Acadiens, bur.102  
Bécancour (QC)  
G9H 1M5  
Téléphone : 819 233-3315  
Télécopieur : 819 233-3338  
[www.sadnicoletbecancour.ca](http://www.sadnicoletbecancour.ca)

## **SADC DE NICOLET-BÉCANCOUR**

La Société d'aide au développement des collectivités ( SADC ) de Nicolet-Bécancour a pour mission de contribuer au développement des collectivités de son territoire par la collecte et la circulation de l'information, l'animation de projets, la concertation des partenaires du développement ainsi que par le soutien financier et technique à la création et au maintien d'emplois et d'entreprises.

La SADC enclenchait en 2006 une réflexion liée à son implication au développement durable des collectivités et à sa volonté d'agir en ce sens dans le respect de sa mission. La démarche intégrée de la SADC en Développement durable vient proposer la mise en place d'actions concrètes visant la sensibilisation et l'actualisation des principes du Développement durable par les collectivités et les entreprises. Ainsi, la SADC base ses axes d'intervention en entreprise, sur le développement harmonieux et durable de celle-ci, par son offre de services (financiers et accompagnement), teintée par la préoccupation de voir évoluer l'intégration des principes du Développement durable et les pratiques éco-responsables par le milieu économique. Quelques projets en développement durable sont nés de cette préoccupation dont, le Défi, ici on recycle qui permet l'accompagnement gratuit des entreprises à l'atteinte des niveaux 1-2 et 3 du programme ICI, ON RECYCLE DE RECYC-QUÉBEC. Plusieurs partenaires sont impliqués au projet et, jusqu'ici, l'on compte près de 70 entreprises et organismes de la région inscrits au Défi, on recycle.

### **Projet écoléadership pour jeunes travailleurs en Mauricie/Centre-du-Québec**

Dès le printemps 2012, un nouveau projet pilote en Développement durable, verra le jour dans le but de développer de jeunes éco-leaders dans leur milieu de travail.

Les SADC de Nicolet-Bécancour, de la MRC de Maskinongé et du Centre-de-la-Mauricie, se sont réunis afin de mettre en œuvre un projet touchant spécifiquement les jeunes et le développement des connaissances en développement durable. Le projet, élaboré initialement par la Biosphère, musée de l'environnement de Montréal, vise à renforcer les aptitudes et comportements éco-citoyens de jeunes travailleurs ayant à cœur de faire leur part pour le bien-être de leur collectivité ou de leur milieu de travail; qu'ils deviennent ainsi le véhicule de sensibilisation auprès de leur employeur et dans leur milieu de vie.

### **Objectifs généraux :**

- Développer de jeunes éco-leaders, c'est-à-dire des citoyens informés et actifs qui entraînent d'autres sur le chemin du développement durable.
- Favoriser la mise sur pied de projets contribuant directement à réduire les inégalités sociales, à créer de la richesse de façon durable, à sensibiliser les employés et la haute direction au développement durable ou encore à protéger les écosystèmes ou réduire les émissions polluantes.
- Sensibiliser les entrepreneurs à l'importance de considérer le développement durable dans leur cadre de gestion, par le biais de projets mis en place par de jeunes leaders et par le biais des formations auxquelles ils seront invités (concrétiser le développement durable).
- Augmenter le nombre d'organisations à adhérer aux principes de développement durable dans la région de la Mauricie/Centre-du-Québec.

### **Les principales activités :**

- Pour le projet pilote d'un an, former une cohorte de 12 jeunes travailleurs (4 par SADC) répartis sur les territoires des SADC de Nicolet-Bécancour, de la MRC de Maskinongé et du Centre-de-la-Mauricie;
- Organiser 4 formations et activités de réseautage, des occasions qui permettront d'échanger des idées pour que les jeunes développent des projets en développement durable qui auront un effet d'entraînement, un effet multiplicateur, dans leur milieu de travail respectif;
- Par un soutien technique et financier, outiller ces jeunes leaders afin qu'ils aient tout en main pour réussir leurs projets;
- Par le soutien technique d'un conseiller en développement durable, effectuer un diagnostic en développement durable de l'entreprise avec le jeune éco leader afin que les participants (entreprises, institutions) adoptent de meilleures pratiques en développement durable et ainsi être mieux outillés à répondre à la demande du marché en matière d'environnement et de responsabilité sociale.

### **Besoins : Formations**

**Rayonnement du projet : le projet peut s'étendre sur plus d'une région.**



**SDED de Drummondville**  
1400, rue Jean-Berchmans-  
Michaud  
Drummondville (Québec) J2C 7V3  
Téléphone : (819) 477-5511  
Télécopieur : (819) 477-5512  
[info@sded-drummond.qc.ca](mailto:info@sded-drummond.qc.ca)

### *Projets réalisés 2010- 2011*

#### *Cartographie des matières résiduelles*

Afin de supporter les entreprises dans leurs démarches d'amélioration de la gestion des matières résiduelles, la Société de développement économique de Drummondville (SDED) a mandaté le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) pour tracer un portrait général de la gestion des matières résiduelles générées par les entreprises de son territoire. L'étude a permis d'identifier les besoins des entreprises et de proposer des solutions de gestion des matières résiduelles, en plus d'alimenter le plan de développement durable de la SDED.

Le rapport annuel de 2011 fait mention de la création d'une Table du développement durable ayant pour objectif de venir en aide aux ICI pour la gestion de leurs matières résiduelles. Vu les projets en cours du CRECQ avec la Table du développement durable (DD), la SDED est fière de participer à cette dernière. La SDED souhaite toutefois poursuivre son objectif en travaillant de concert avec la MRC et d'autres acteurs sur la problématique de la gestion des matières résiduelles des ICI pour la MRC de Drummond. De ce fait, le plan d'action proposé par le CTTÉI sera évalué et des actions seront mises de l'avant au cours de l'année 2012.

#### *Accompagnement aux programmes de RECYC-QUÉBEC* **Programme ICI ON RECYCLE !**

Depuis 2010, la SDED offre un service d'accompagnement aux ICI de la MRC afin de les aider à obtenir l'attestation au niveau 3-Performance de ICI ON RECYCLE ! En 2012, il sera désormais possible aux ICI de faire appel à ce service pour le niveau 2- Mise en œuvre. Un des bons coups de la SDED a été d'obtenir cet automne l'attestation au niveau 3 afin d'inspirer et mieux guider les ICI dans leurs démarches.

#### *Accompagnement à la demande d'aide du programme Performance des ICI en GMR*

Afin de mieux desservir les ICI, la SDED offre également une aide afin de compléter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Performance des ICI en GMR. Cette aide complète la démarche de demande de reconnaissance du programme ICI ON RECYCLE !

### Projets pour l'année 2012

- Relancer le plan d'action proposé dans le rapport de la cartographie des matières résiduelles. Travailler en concertation avec la MRC et les autres acteurs afin de déterminer les actions à préconiser et le processus de mise en place.
- Accompagner les ICI pour déposer leur candidature aux niveaux 2 et 3 à ICI ON RECYCLE !
- Accompagner les ICI dans leur demande d'aide financière au programme Performance des ICI en GMR.
- Participer et s'impliquer au sein de la Table du développement durable régional.
- Collaborer au comité de pilotage du créneau Accord Textiles Techniques pour le projet de mise en œuvre des pratiques de développement durable.



**Chambre de commerce et  
d'industrie du Cœur-du-Québec**  
Jean-Maxime Lemerise  
Conseiller en gestion des matières  
résiduelles du Défi on recycle!  
Tél. : 819 294-6010 – Téléc. :  
819 294-6020 [defi@ccicq.ca](mailto:defi@ccicq.ca)

## Le projet « Défi, on recycle »



### Partenaires

#### Financiers

- FONDATION ALCOA
- RIGIDBNY
- CCICQ
- CRECQ

### Partenaires

#### Collaborateurs

- MRC Nicolet-Yamaska
- MRC Bécancour
- CLD Nicolet-Yamaska
- CLD Bécancour
- SADC Nicolet-Bécancour
- MDEIE

Initié par la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec ainsi que par la SADC de Nicolet-Bécancour, le « Défi, on recycle » est un service d'accompagnement offert gratuitement ICI et PME de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska. Les entreprises participantes ont la chance d'avoir recours à un service-conseil personnalisé afin de réaliser et de mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles adapté à leur établissement dans le but d'obtenir l'attestation du programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE! De l'agence gouvernementale RECYC-QUÉBEC.

Une saine gestion des matières résiduelles consiste à la mise en action concrète de simples gestes en respectant la hiérarchie des 3RV c'est-à-dire; Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation.

### Naissance du projet

Pour répondre aux besoins des entrepreneurs afin que ces derniers puissent être en mesure d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, un comité de partenaires territoriaux représenté par 11 organismes socio-économiques s'est formé en septembre 2007 et leur démarche a conduit à l'embauche d'une ressource en tant que conseiller en matières résiduelles depuis mars 2008.

Ce projet d'aide aux entreprises a été également rendu possible grâce à la contribution financière de plusieurs partenaires régionaux; la fondation ALCOA et ABI, la conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉ), le Ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le centre local d'emploi (CLE), la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour (CCIB), le conseil régional en environnement Centre-du-Québec (CRECQ) et RECYC-QUÉBEC, les centres locaux de développement (CLD) des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska ainsi que la société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour (SADC).

## **2008-2011 - OBJECTIFS DÉPASSÉS et les suites 2011-2014**

Durant les trois premières années d'opération, le projet « Défi, on recycle » a permis de sensibiliser et/ou d'accompagner 170 ICI (institution, commerce et industrie) sur les territoires de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska, dépassant l'objectif fixé à 150.

Il est également prévu de rencontrer une trentaine d'entreprises (industrie ou manufacturier) pour définir leurs besoins et de démystifier les raisons qui les poussent à mettre un frein sur la

gestion de leurs matières résiduelles. Nous mettrons en œuvre différentes actions pour soutenir l'entreprise par l'organisation de focus groupe et d'ateliers de travail. Évidemment, nous poursuivrons l'accompagnement des entreprises déjà inscrites aux différents niveaux du programme ICI, on recycle de RECYQ-QUÉBEC dans un processus d'amélioration continue.

Forts du succès du projet, plusieurs partenaires financiers qui ont appuyé le Défi au cours de la première phase du projet triennal ont exprimé leurs souhaits de renouveler leur engagement. Le budget actuel s'élève à 147 000\$ pour les trois prochaines années (2011-2014).

La prochaine phase du projet Défi on recycle s'annonce tout aussi enlevante et mobilisatrice pour le milieu bécancourois et nicolétain, il s'agit d'un exemple à succès de la concertation des efforts du milieu pour répondre à un besoin criant de toutes les parties prenantes qui œuvre dans le territoire de Bécancour-Nicolet-Yamaska et au Centre-du-Québec.

### **Jean-Maxime Lemerise**

Conseiller en gestion des matières résiduelles du *Défi on recycle!*

**Tél. : 819 294-6010** – Téléc. : 819 294-6020 – [defi@ccicq.ca](mailto:defi@ccicq.ca)

*L'émerveillement constitue le premier pas vers le respect*

*Nicolas Hulot*



**Cégep de Victoriaville**  
 475, rue Notre-Dame Est  
 Victoriaville (QC)  
 G6P 4B3  
 Téléphone : 819 758-6401  
 Télécopieur : 819 758-6026  
[information@cgpvicto.qc.ca](mailto:information@cgpvicto.qc.ca)

Le cégep de Victoriaville est certifié  
 Ici on recycle niveau 2      Cégep Vert du Québec niveau 1      Établissement vert Brundtland

Projet 2011/12	Actions
Atteindre le niveau 3 de cégep vert du Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le bilan environnemental du cégep (Pavillon principale, résidence, serre-école, garage du département d'agriculture, le jardin-école, l'école du meuble</li> <li>- Monter un plan d'action sur 5 ans</li> <li>- Réviser notre politique environnementale</li> <li>- Mettre en marche notre plan d'action</li> </ul>
Atteindre le niveau 3 d'Ici on recycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclure dans notre bilan environnemental de cégep vert</li> </ul>
Créer un système de covoiturage au cégep et créer un système de vélo-partage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer un système de covoiturage</li> <li>- Diminuer le nombre de places de stationnement extérieur du Cégep</li> <li>- Augmenter la sécurité piétonnière au tour du cégep</li> <li>- S'assurer que les pistes cyclables se rendent au cégep</li> <li>- Monter des cours de réparation de vélo</li> <li>- Instaurer un système de vélo-partage</li> </ul>
Augmenter l'utilisation des services de transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Négocier avec Muncar et Taxi-bus des tarifs étudiants</li> <li>- Faire connaître davantage les services</li> <li>- Offrir le service AmigoExpress sur le campus</li> </ul>
Élimination des bouteilles d'eau en plastique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de fontaine avec robinet pour remplir des gourdes</li> <li>- Vente de bouteille d'eau en aluminium</li> <li>- Vente de tasse de café réutilisable</li> </ul>
Projet d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planter des arbres au bord de la bande riveraine du jardin-école (rivière Nicolet)</li> <li>- Aménagement de cabane à Chauve-souris et oiseaux dans le verger</li> <li>- Aménagement d'aire de repos avec des arbres et des arbustes fruitiers au campus principale</li> <li>- Aménagement d'un jardin intérieur dans les résidences</li> <li>- Verdissement des salles des étudiants</li> </ul>



Mérite environnemental Distinction d'ICI : février 2011

Le Cégep de Drummondville emporte le Prix environnemental Distinction d'ICI de la Ville de Drummondville édition 2010-2011 et le cégep était aussi finaliste pour obtention du Prix régional de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.

Défi climat : un 1er prix pour le cégep et Les Verts de terre :

Le cégep de Drummondville et le comité environnemental étudiant Les Verts de terre ont remporté le 1er prix dans la catégorie Éducation du dernier Défi climat le 24 mai 2011.

Un Cégep vert de certification du niveau EXCELLENCE

En juin 2011 le cégep de Drummondville a atteint le niveau «Excellence» de la certification Cégep Vert du Québec, décerné par l'organisme ENvironnement JEUnesse.

Politique d'approvisionnement responsable (PAR) phase I

Inventaire des pratiques d'achat, produits et services ciblés lors de la première phase de mise en place de la PAR : discussion et consensus. Rédaction de la PAR

**PLAN D'ACTION ANNUEL EN ENVIRONNEMENT  
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 2011 – 2012**

	OBJECTIFS	ACTIONS 2011-2012
1	Maintenir le niveau <i>Excellence</i> de la certification Cégep vert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le comité d'action et de concertation en environnement (CACE).</li> <li>• Établir un plan d'action hiérarchisé 2011-2012, en lien avec le bilan environnemental.</li> <li>• Dresser un bilan annuel et appliquer le principe d'amélioration continue.</li> <li>• Mise à jour du bilan environnemental initial (2012 - 2013) le tableau Performance Développement durable.</li> </ul>
2	Animer et sensibiliser le milieu sur les enjeux environnementaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter 5 formations en éducation relative à l'environnement (ERE) pour les étudiants et le personnel.</li> <li>• Réaliser 4 activités de sensibilisation.</li> </ul>
3	Favoriser une gestion écologique du transport responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accorder plus de visibilité au covoiturage.</li> <li>• Encourager l'utilisation de moyens de transport durables tels que le transport en commun, le transport actif et autre moyens à émissions polluantes réduites.</li> <li>• Favoriser le changement d'horaire entre étudiants ou du personnel pour faciliter le covoiturage.</li> <li>• Promouvoir le transport actif sous toutes ses formes ainsi que le transport en commun et offrir un incitatif encourageant les transports collectifs ou actifs.</li> <li>• Favoriser le covoiturage pour l'ensemble de la communauté du Cégep et instaurer un système d'information sur le portail qui le facilite</li> </ul>
4	Créer un fonds en intervention en environnemental	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le principe de l'utilisateur payeur est appliqué aux différents services concernés par l'éco durabilité, à l'intérieur du cégep</li> <li>• Élaborer un échéancier afin de rencontrer les objectifs préétablis</li> <li>• Implanter des actions préalablement initiées et entérinées par le CACE</li> </ul>

5	Récupération et de la valorisation des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte des aspects de développement durable, économique, social et environnemental lors de travaux de construction.</li> <li>• Compléter l'installation graduelle d'îlots de récupération dans la résidence étudiante et les aires de repos extérieurs.</li> <li>• En complément à l'installation des îlots de récupération, retirer progressivement les poubelles des classes et accompagner cette démarche d'une campagne de sensibilisation à la récupération.</li> <li>• Étendre le programme de valorisation de la matière organique de la résidence étudiante.</li> </ul>
6	Diminuer la quantité de papier consommée au cégep	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'envoi des notes de cours par le portail (sensibilisation).</li> <li>• Gestion du papier : favoriser l'envoi les notes de cours par le portail (sensibilisation).</li> <li>• Mettre en place une procédure de gestion du papier</li> <li>• Capsules sur le portail sur la réduction de la consommation de papier</li> <li>• Changer le feuillet de réquisition</li> <li>• Au moins 50 % d'achat papier recyclé 100% post-consommation</li> <li>• Réutilisation-valorisation du papier (bloc-notes, etc.)</li> <li>• Plan de cours électronique</li> <li>• Travaux remis recto-verso et/ou électronique</li> </ul>
7	Favoriser l'intégration du concept de développement durable dans les activités d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer les responsables des départements pour élaborer une stratégie d'intégration du concept de développement durable dans les activités d'enseignement.</li> <li>• Sensibiliser le personnel enseignant au concept de développement durable et à l'importance de l'intégrer le dans les activités d'enseignement.</li> <li>• Encourager la collaboration interinstitutionnelle en développement durable.</li> <li>• Généraliser l'approche éco responsable pour les activités menées dans le cégep.</li> <li>• Mettre l'accent sur des actions simples et efficaces lors des prochaines rentrées scolaires.</li> <li>• Encourager les membres de la communauté à réaliser des projets qui valorisent les pratiques de développement durable.</li> <li>• Créer un outil ou une activité de reconnaissance annuelle pour souligner des bonnes pratiques de développement durable initiées par des membres de la communauté du Cégep.</li> <li>• Promouvoir les connaissances et les compétences de l'ensemble de la communauté pour assurer le développement d'une économie durable.</li> <li>• Promouvoir les réalisations étudiantes en développement durable émanant des Verts de terre.</li> </ul>
8	L'intégration du développement durable dans le programme Science de la nature ( <b>Projet Éducation et développement durable</b> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de liens entre le développement durable et la discipline.</li> <li>• Création d'un bilan des activités pédagogiques.</li> <li>• L'expérimentation des nouveaux contenus ou approches pédagogiques.</li> </ul>



Pablo Desfossés  
819 478-6700  
poste 6872  
[Pablo.Desfosses@cshdeschenes.qc.ca](mailto:Pablo.Desfosses@cshdeschenes.qc.ca)



David Pinette  
819 758-6453  
poste 22945  
[DPinette@cshbf.qc.ca](mailto:DPinette@cshbf.qc.ca)



Isabelle Fillion  
819 293-5821  
poste 2539  
[fillioni@cshriveraine.qc.ca](mailto:fillioni@cshriveraine.qc.ca)

## Opération PAJE : Partenariat Action Jeunesse en Environnement

*Opération PAJE* est un projet d'envergure élaboré en concertation entre les commissions scolaires des Bois-Francis, de la Rivéraine et des Chênes, le Forum jeunesse Centre-du-Québec, le Conseil régional de l'Environnement du Centre-du-Québec et plusieurs ministères.

*Opération PAJE* constitue un projet de développement durable innovateur, structurant et mobilisateur pour notre région. Il s'adresse aux jeunes du primaire, du secondaire et à leurs enseignants.

*Opération PAJE* offre des solutions aux priorités environnementales identifiées par la communauté et les acteurs environnementaux.

*Opération PAJE* propose une banque d'activités pédagogiques aux écoles. Ces activités conduisent directement les élèves et leurs enseignants à poser des actions ciblées pour l'amélioration et la protection de la qualité de l'environnement en collaboration avec des professionnels du domaine.

École et  
communauté  
en action pour  
l'environnement !

Un projet  
unique au Québec  
pouvant vous aider  
à répondre à certains  
besoins environnementaux.

*Opération PAJE*, c'est le résultat de plus de 10 ans d'expériences fructueuses en milieu scolaire qui permet à nos jeunes de développer des compétences tout en améliorant la qualité de notre environnement.

*Opération PAJE*, c'est l'opportunité de faire, des jeunes et de la région, un modèle en matière de développement durable, de réussite éducative et de citoyenneté responsable.

Pour plus de détails, communiquez avec le conseiller pédagogique de la commission scolaire ou visitez le [www.operationpaje.com](http://www.operationpaje.com).



## Établissement vert Brundtland

### Un responsable EVB par Commission scolaire :

**Bois-Francis**, Roger Gosselin, roger1gosselin@hotmail.com  
du SEBF z24.bois.francis@csq.qc.net

**Des Chênes**, Annick Bourbeau,  
Annick\_bourbeau@hotmail.com

du SERD z23.drummondville@csq.qc.net

**De la Rivéraine**, Sylvie Rheault, Rheault.sylvie@gmail.com  
du SER z25.la.riveraine@csq.qc.net

Origines : En 1983 se tenait une Commission Mondiale sur l'environnement et le développement présidée par Mme Gro Harlem Brundtland (Première Ministre de la Norvège à ce moment) où les représentants de l'ensemble des pays présents disaient que notre planète était tellement détériorée que si on en avait une autre, celle-ci on la mettrait à la poubelle... Face à cette situation, la solution suggérée de tous fut de planter des arbres et à ceci, Mme Brundtland a répondu : *c'est bien, mais j'ai bien peur que vous perdiez votre temps si vous n'arrêtez pas d'envoyer des bombes un peu partout, ne partagez pas vos richesses et ne permettez pas la démocratie...* Préoccupations majeures que l'on retrouve dans le Rapport Brundtland, intitulé Notre avenir à tous (1988). C'est ce que Mme Monique Fitz-Back, enseignante et ancienne présidente d'un syndicat (avec un petit groupe, dont Serge Lévesque, enseignant à la retraite de la CSBF), a proposé à la CEQ (à ce moment-là), avec comme premier partenaire Recyc-Québec, que ce sont les valeurs que l'on devrait faire vivre dans le milieu scolaire. Ainsi un établissement est dit < vert > parce qu'on y réalise des projets concrets véhiculant la valeur écologie, et < Brundtland > pour le pacifisme, la solidarité et la démocratie. Ce rapport a, tout comme le Sommet de Rio, inspiré les contenus EVB-CSQ que l'on retrouve sur le site : <http://www.evb.csq.qc.net>

Le mouvement EVB-CSQ compte plus de 1300 établissements inscrits depuis sa création en 1993 (au Québec). Composé, pour le moment, en majorité d'établissements scolaires du primaire et du secondaire, le mouvement EVB s'est élargi progressivement aux autres établissements regroupant des membres de la CSQ : collèges, centres de la petite enfance, centres d'éducation des adultes, centres de formation professionnelle, secteur de la santé, etc. On compte aussi des établissements dits EAB (Établissement associé Brundtland) qui sont par exemple des entreprises, des centres communautaires, des centres financiers, des établissements scolaires privés (non CSQ) offrant des services que le secteur public n'offre pas. Au Centre-du-Québec on compte 91 établissements reconnus (au 26 septembre 2011): EAB – 10, EVB-CSBF – 36, EVB-CS Rivéraine – 29, EVB-CS Des Chênes – 13, CEGEP et Collège – 3.

Une multitude de projets sont réalisés par les jeunes dans les établissements (où chaque petit geste compte) : cueillettes sélectives papier, carton, cartouches d'encre, timbres, piles, bouchons de liège, etc... pour du réemploi, du recyclage, pour un bien humanitaire ou encore pour une destruction éco-responsable. Des comités sont organisés pour récupérer les matières putrescibles des dîneurs à la cafétéria et en classe de même que les contenants récupérables. Le principe est de détourner de l'enfouissement le maximum de biens utilisés de façon à économiser nos ressources. **Gardons dans notre esprit que le jeune est le meilleur porte-parole que l'on puisse avoir et que demain, c'est lui qui décidera de son avenir tout en étant à l'apprentissage maintenant.** Certains établissements font aussi du vermicompostage.

Au Centre-du-Québec, deux projets majeurs sont réalisés depuis quelques années chez les EVB grâce à des partenariats où chacun des partenaires joue un rôle particulier:

**La cueillette sélective** d'attaches à pain, goupilles de canettes et (Bois-Francs seulement) capsules de bière et ce au profit d'une fondation ou d'un organisme. Comme exemple, dans Bois-Francs où le projet a connu le jour sous cette forme, 12 000\$ de ces produits ont été détournés de l'enfouissement au profit de la Fondation de l'Hotel-Dieu-d'Arthabaska et aura permis l'achat de matériel utilitaire en pédiatrie, et ce depuis 2003. Les partenaires sont : la CSBF avec son service de messagerie effectue le transport aller-retour des contenants de l'école au point de chute, et ce, chemin faisant, Sani-Marc Inc. fournit les contenants, Gaudreau cueille aux points de chute les attaches à pain, Fournier Métal cueille les goupilles de canettes et les capsules de bière et les deux partenaires expédient leurs chèques à la Fondation. Le projet a acquis tellement de popularité (des individus, des entreprises et des organismes participent) que l'on a ouvert un point de chute pour la communauté au Centre communautaire d'Arthabaska et on prévoit en ouvrir d'autres dans quelques municipalités.

**La production d'arbres en classe** sous le titre : Un Arbre – Une Vie. Il s'agit expressément d'une production à partir du fruit qui est cueilli à l'automne et qui après une période de dormance, de germination et d'entretien on en arrive à la fin des classes avec un produit fini de 25 à 30 centimètres de hauteur. On y produit différentes essences nobles, plus particulièrement le chêne rouge (valeur patrimoniale), car il y a 150 ans et plus, il était majoritaire dans la vallée du Saint-Laurent. Ce projet a été réalisé à ce jour par tous les niveaux scolaires (du CPE au CÉGEP et même à l'Université, chacun y trouve son compte avec ses applications éducatives et académiques). Un prix a été établi (2\$ l'unité) et les \$\$ servent à défrayer le coût d'autres activités permettant de rendre l'école plus attrayante comme le projet lui-même où le jeune est acteur plutôt que spectateur. Nous sommes loin d'une simple plantation. Le degré d'appartenance est beaucoup plus fort, car **il l'a vu naître**. On parle aussi ici de réussite scolaire et d'un vrai antidote au décrochage. Beaucoup d'emplois possibles dans le secteur de la foresterie. À ce jour, plusieurs propriétaires fonciers, organismes, entreprises et municipalités ont supporté ce projet tout en se reconnaissant une conscience sociale en rapport avec la production de GES découlant de leurs activités ou encore pour un aménagement paysager, de haie brise-vent, brise-senteur, reboisement, bandes riveraines et aussi pour stigmatiser un événement. C'est ainsi que plusieurs milliers d'arbres ont été produits et plantés chaque année sous le coup de différents projets en collaboration avec le milieu. Quatre partenariats majeurs ont permis le développement du projet Un Arbre – Une Vie : l'UPA du Centre-du-Québec et l'AFCE (Association forestière des Cantons de l'Est) ont fait de la publicité dans leurs milieux respectifs, la Ville de Victoriaville avec son projet Carbone Zéro et le terrain qu'elle a prêté pour entreposer les surplus de production et la Ville de Princeville qui poursuit dans le même sens avec du terrain pour l'établissement d'une pouponnière entretenu durant l'été par la Maison des Jeunes La Fréquence.

**Carrefour régional de la citoyenneté :** Cet automne, une première pour le Centre-du-Québec, principalement en collaboration avec l'UPA du Centre-du-Québec, nous avons organisé un carrefour régional de la citoyenneté responsable qui a eu lieu à Victoriaville : < Nourrir le Monde – La Terre dans votre assiette >. Ce colloque a été le 5<sup>e</sup> à être organisé au Québec. À travers le thème de l'alimentation et de l'agriculture, c'est l'histoire des relations que l'être humain entretient avec ses semblables et avec son environnement qui se dessine. Comment expliquer qu'en 2011, plus de 1,3 milliard de personnes souffrent de la faim ? Et que, parmi elles, plus des deux tiers sont producteurs de nourriture, paysans ou ouvriers agricoles ? Coup d'oeil sur la planète agroalimentaire. *Pour les EVB-CSQ du Centre-du-Québec  
Yvon Camirand, Retraité Brundtland*

## Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre

Le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre (CIB) a été inauguré en 1994. Il a été érigé à la demande du grand public qui désirait davantage d'informations sur le phénomène de



la migration printanière de l'Oie Blanche. Le CIB se veut un lieu permanent d'accueil, un lieu évolutif capable de présenter les modifications cycliques de la plaine d'inondation du lac St-Pierre. Le CIB s'applique avant tout à exprimer les liens entre le paysage et les diverses formes de vie. Les thématiques du CIB s'ouvrent aussi sur le défi de la gestion, de la cohabitation de différents usagers du territoire et de la mise en place des aménagements nécessaires pour leur maintien sur un même territoire.

## Centre de la biodiversité du Québec

Sensibiliser et éduquer jeunes et adultes à l'existence et à la conservation des espèces biologiques du Québec ainsi qu'au développement durable de la planète est la mission que s'est donnée le Centre de la Biodiversité du Québec depuis son ouverture en 1997.



En tant qu'organisme à but non lucratif, le Centre est géré par un conseil d'administration et emploie une douzaine de personnes chaque année, dont trois de façon permanente. Il contribue à l'essor de son milieu, et en retour plusieurs entreprises ainsi que la ville de Bécancour le soutiennent dans son développement.

À seulement 15 minutes de Trois-Rivières et à environ 90 minutes de Québec et de Montréal, le Centre est facilement accessible. Nous vous invitons, seul, entre amis, en famille, ou en groupe, à venir « Voir, Toucher et Sentir » la biodiversité !

*Un problème sans solution est un problème mal posé.*

*Albert Einstein*



**CFER Normand-Maurice**  
605, rue Notre-Dame-Est  
Victoriaville (QC)  
Téléphone : 819 758-4789  
Télécopieur : 819 752-3488  
[cfer@csbf.qc.ca](mailto:cfer@csbf.qc.ca)

Créé en 1990, le CFER Normand-Maurice a pour mission d'accompagner des jeunes ayant un retard scolaire. On y développe les compétences de base, de même que les attitudes nécessaires pour devenir un travailleur productif, un citoyen engagé et une personne autonome.

Véritables outils de formation, les entreprises du CFER Normand-Maurice sont axées sur l'environnement. Le Centre est aussi un acteur important dans le domaine de l'éducation et du développement d'une conscience environnementale chez les jeunes.

Par le biais de la caravane du développement, les élèves du CFER informent les jeunes du primaire des enjeux de la collecte sélective. De tout temps, les projets novateurs se sont multipliés au CFER Normand-Maurice. Certains ont même été à l'origine d'entreprises importantes dont Récupération Bois-Francs et Peintures Récupérées. C'est donc dans cette perspective que nous comptons vous entretenir sur notre implication en lien avec la conduite de projets dans notre région.

Nous traiterons donc de notre approche d'accréditation ICI, on recycle et d'un projet d'accréditation de niveau 3 des écoles du primaire de la Commission scolaire des Bois-Francs.

Vous serez également informé d'un projet accord de synergie de 64 entreprises de la région 17. Le projet consiste à réseauter la matière résiduelle des entreprises. Après en avoir fait une première caractérisation, nous procéderons à l'évaluation du potentiel de mise en marché des sous-produits. Une étude est présentement en cours et nous pourrions livrer les premiers résultats de notre démarche prochainement.

Finalement, nous vous expliquerons la mise en contexte d'une implantation d'un pôle d'écologie industrielle pour la région 17. Nos objectifs s'articulent autour de la création d'un groupement d'une trentaine d'entreprises engagées dans une formule étendue de partage des ressources premières de postproduction. Le projet de pôle d'écologie industrielle est financé par le MDEIE pour un maximum de 50 000 \$ par année et de bailleurs de fonds pour un autre 50 000 \$.

*Yves Couture, directeur*





**CFER des Chênes**  
5960, boul. St-Joseph  
Drummondville, Québec  
J2A 3W3  
Téléphone.: 19 478-6700 #7866  
Télécopieur : 819 850-1676  
[chapdelainer@csdc.qc.ca](mailto:chapdelainer@csdc.qc.ca)

Le CFER des Chênes est un centre de formation en entreprise et récupération qui a pour objectif de favoriser l'autonomie personnelle et l'insertion sociale harmonieuse des jeunes qui auront à vivre sans diplôme d'études secondaires. Cependant, à la fin de ses trois années de formation, les élèves obtiendront un certificat de formation en entreprise et récupération qui est reconnu par le ministère de l'Éducation. Il fait partie du Réseau québécois des CFER qui compte 21 CFER à travers le Québec.

La CFER des Chênes a pour mission de promouvoir le développement durable sous toutes ses formes à l'aide d'une caravane qui se déplace à la demande d'associations, d'organismes ou d'entreprises.

L'activité première en développement durable du CFER des Chênes est la récupération et le recyclage de matériel informatique et électronique, l'an dernier 468 708 lbs de matière ont été traitées. Il y a également la récupération et la revalorisation des vêtements d'Hydro-Québec ainsi que la récupération et le recyclage de thermostats bimétalliques (90 072 lbs) qui ont été faits en collaboration avec la firme Marcon et Hydro-Québec.

L'an passé, dans le cadre du Jour de la terre, le CFER des Chênes en collaboration avec Recyc-Québec et les magasins Archambault a récupéré, recyclé et revalorisé 16 758 lbs de cassettes vidéo et audio ainsi que des CD et des DVD.

Un total de 261 tonnes métriques de matières variées a été traité en 2010-2011.



Bâtiment du CFER des Chênes en voie d'être accrédité LEED



**ORAPÉ**  
1570, rue Rousseau  
Plessisville (QC)  
G6L 2V1  
Téléphone : 819 362-0001  
[info@orape.org](mailto:info@orape.org)  
[www.orape.org](http://www.orape.org)

*Lauréat du Prix Phénix de l'Environnement – Consommation responsable  
Récipiendaire du Prix Excellence Cascades de Centraide Centre-Du-Québec*

### **Présentation de l'organisme**

L'Organisme de récupération anti-pauvreté de l'érable est un organisme multi services ayant comme mission de base d'offrir de l'aide aux familles à faible revenu dans 10 municipalités de la M.R.C. de l'Érable. Des services d'aide alimentaire (cuisines collectives, distribution alimentaire, collations pour les étudiants, transformation alimentaire, etc.), de vente et réparation de divers articles (informatique, meuble, jouets, vélos, etc.) et d'insertion sociale (programmes du Centre Local d'Emploi, plateau de travail offert de concert avec service Canada) sont offerts en partie pour les membres (familles à faible revenu) et pour la population en général.

Les services ayant trait à l'environnement sont au cœur de notre action. Depuis janvier 2007, O.R.A.P.É. est le gestionnaire de la collecte des gros encombrants dans 9 municipalités de la M.R.C. De par cette collecte, en 2010-2011, ce sont 440 tonnes de matière qui ont été déviées du site d'enfouissement. Les articles sont réutilisés, revalorisés ou recyclés.

Grâce aux techniques utilisées, le bois, le plastique, le fer, les composantes informatiques et électroniques sont recyclés plutôt qu'enfouis. Notre équipe est à l'affût de développer et d'optimiser nos façons de faire pour ainsi nous permettre de diminuer notre volume de déchets.

En juin 2010, O.R.A.P.É. recevait la mention « ICI-on recycle » au niveau performance offerte par Recyc-Québec et en juin 2011, le Prix Phénix de l'Environnement catégorie Consommation responsable a été reçu à l'Assemblée nationale par notre équipe.

Ce sont 9 employés à temps plein, 3 contractuels, 2 en projets d'insertion au travail et plus de 70 bénévoles qui mettent la main à la tâche pour permettre à l'organisme d'offrir des services de qualité et d'être un leader dans sa région.



## **Ressourcerie Transition inc.**

**Ressourcerie Transition inc.**

88, rue Fournir

Drummondville (QC)

J2C 2J6

Téléphone : 819 472-8076

[lgagne@ressourcierransition.org](mailto:lgagne@ressourcierransition.org)

[www.ressourcierransition.org](http://www.ressourcierransition.org)

Notre engagement corporatif vise à favoriser et promouvoir la réutilisation et le recyclage par la revente de tout élément pouvant se retrouver dans une maison. Notre mission est d'offrir à la communauté de la MRC Drummond :

- Une alternative en environnement dans les domaines de la réduction des déchets, favorisant la réutilisation dans un lieu d'achat de marchandises usagé pouvant convenir à toutes les classes de la société.
- Une entreprise de recyclage sélectif par le démantèlement d'appareils désuets.
- Une opportunité de dépannage, sur références d'organismes de premières lignes.

### **Secteur d'activité**

#### Revente de meubles et accessoires usagés

L'ensemble de la marchandise est nettoyé et vérifiée, autant les meubles, les électros ménagers que les appareils électriques et électroniques.

#### Matériaux de construction usagée

La Ressourcerie est la seule entreprise reconnue à avoir un département de matériaux de construction usagée. Ce secteur offre présentement 1000 pieds carrés et passera à 2500 pieds carrés d'ici la fin 2012.

#### Recyclage

À la fin de leur vie utile, les items reçus sont démantelés afin que les composantes soient recyclées de manière optimale.

#### Insertion sociale

En tant qu'entreprise d'économie sociale, la Ressourcerie promo l'autonomie sociale en participant activement auprès de citoyen voulant réintégrer le marché du travail en leur offrant une multitude d'opportunités.

#### La Ressourcerie Transition remercie ses principaux partenaires financiers

MRC de Drummond

Fonds Éco IGA

Union-Vie

Récupération Centre-du-Québec inc



5620, RUE ST-ROCH  
DRUMMONDVILLE QUÉBEC J2B 6V4  
TÉLÉPHONE: 819-477-1312  
TÉLÉCOPIEUR: 819-477-1394  
info@recuperaction.ca

**Récupération Centre-du-Québec inc.**

5620, rue Saint-Roch

Drummondville (Québec)

J2B 6V4

Téléphone : 819 477-1312

Télécopieur : 819 477-1394

Nous sommes présentement à planifier un agrandissement d'usine de 15 000 pieds carrés ainsi que l'ajout de bureaux additionnels. La construction devrait débuter dès l'an prochain.

Cet espace nous servira, entre autres, à doubler notre réception. Nous pourrions donc accumuler plus facilement la collecte sélective reçue lors des congés fériés ou lorsque nous avons un bris d'équipement à réparer. Cela nous évitera de mettre cette matière en ballots pour la retrier par la suite.

La nouvelle réception nous permettra aussi d'isoler la matière reçue en provenance des ICI. La composition de la collecte sélective ICI étant différente de la collecte résidentielle, il sera plus facile pour nous de trier cette matière à part en planifiant, à l'avance, l'emplacement de nos trieurs sur les tables de tri.

Nous en profiterons pour faire l'achat et l'installation de nouveaux équipements. Le premier sera un séparateur de finition qui nous sera utile pour ramener les petits bouts de papier sur la table de tri de papier. Le second équipement sera un lecteur optique qui triera le plastique #1 et le plastique #2. Aucun trieur de plastique ne sera mis à pied. Leur poste sera simplement converti en contrôleur de qualité pour s'assurer de conserver notre excellente réputation de tri auprès des acheteurs de plastique.

*Vivre seul et libre comme un arbre et ...  
fraternellement comme une forêt*

*Nazim Hikmet*



**Agence forestière des Bois-Francs**

227, rue Notre-Dame-Est

Victoriaville (QC)

G6P 4A2

Téléphone : 819 752-4951

[www.afbf.qc.ca](http://www.afbf.qc.ca)

L'Agence Forestière des Bois-Francs (Agence) a été instituée en vertu de la *Loi sur les forêts* le 13 novembre 1996 suite aux travaux des partenaires de la forêt privée lors de la tenue du Sommet sur la forêt privée en 1995. L'Agence est une personne morale à but non lucratif et son fonctionnement est régi par les articles 335 à 354 du Code civil du Québec.

### **Mission**

L'agence a pour objet, dans une perspective d'aménagement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées du territoire du Centre-du-Québec, en particulier par :

- L'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur (PPMV);
- Le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur.

À cette fin, l'Agence favorise la concertation entre les personnes ou organismes concernés par ses activités.

L'Agence est formée de quatre partenaires, soit : Le monde municipal, les industries de la transformation du bois, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les propriétaires de boisés. Son conseil d'administration est composé de quinze (15) administrateurs représentant le Ministre (2), le milieu municipal (5), les propriétaires de boisé (2 SPB et 2 OGC) et le milieu industriel (4). Chaque groupe de partenaire jouit d'un nombre égal de voix même si le nombre d'administrateurs est différent d'un groupe à l'autre.

Les décisions du conseil d'administration sont prises sur la base du consensus, c'est-à-dire lorsqu'aucun groupe d'administrateurs ne s'oppose à la décision proposée. Lorsque le consensus n'est pas possible, la décision est prise sur la base de la politique de fonctionnement du conseil d'administration et du conseil exécutif.

### **Programmes d'aide financière**

L'Agence soutient financièrement la réalisation de travaux de protection et de mise en valeur de la forêt privée du Centre-du-Québec. En 2010-2011, l'Agence a investi près de 2,5 M\$ en travaux sylvicoles (Préparation de terrain, reboisement, entretien de plantation, travaux pré-commerciaux et commerciaux, plans d'aménagement forestier).

### **Autres projets :**

- Transfert de connaissance : cours aux propriétaires, conseils forestiers aux propriétaires sans statut de producteur forestier, cours aux équipes techniques des agents de livraison;
- Projet éducatif – Foresterie et développement durable : partenariat forestier régional, sensibilisation des élèves en secondaire 2 sur le milieu forestier et les professions qui y sont liées, vise plus de 1 000 élèves par années;
- Aménagement intégré du sous-bassin versant de la rivière Noire : d'une durée de 5 ans, ce projet planifie des investissements pouvant atteindre 1 013 000 \$. Il vise à instaurer, en forêt privée, une approche globale d'aménagement intégré de l'ensemble des ressources à l'échelle d'un sous-bassin, afin de développer une expertise régionale en matière d'aménagement intégré tout en travaillant à une échelle écosystémique;
- Développement de l'approche forêt/faune pour la mise en valeur des forêts privées : Ce projet a permis l'élaboration d'un Cahier de balises techniques à l'application de mesures d'atténuation fauniques en forêt privée au Centre-du-Québec. Ce cahier a pour but d'encadrer les projets de cette nature qui seront réalisés dans le cadre d'aide financière de travaux à caractère faunique;
- Révision du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV);
- Implantation de l'aménagement écosystémique.



### **Regroupement agroforestier centricois**

2000, rang Hince, c.p. 397

Chesterville (QC)

G0P 1J0

Téléphone: 819 344-2651

Le Regroupement agroforestier centricois (RAC) se compose d'un groupe de personnes, propriétaires de boisés privés, provenant de divers horizons, qui ont en **commun le désir d'exploiter toutes les ressources présentes dans leurs forêts. C'est à cette fin qu'ils et elles se sont unis pour créer le RAC.**

Il est de commune renommée que l'agroforesterie est une voie d'avenir prometteuse pour mettre en valeur toutes les ressources de la forêt dont, notamment, les produits forestiers non ligneux appelés PFNL. C'est pourquoi les membres du Regroupement veulent unir leurs efforts pour voir se développer dans notre région, le centre du Québec, **une façon inédite et imaginative d'aborder la forêt, en y repérant les multiples ressources qu'elle recèle, et en mettant en valeur ces richesses jusqu'à présent méconnues et généralement négligées.**

Dans la phase initiale de son développement, le Regroupement compte mettre l'accent sur les PFNL. Cet intérêt n'est pas exclusif cependant, et le RAC est ouvert à toutes les autres pratiques contenues dans le vaste domaine de l'agroforesterie.

#### **Projet «arbres à noix»**

Dans un premier temps, le RAC encourage ses membres à constituer un verger d'arbres à noix par la plantation de noyers noirs. Ce verger fera l'objet d'un suivi jusqu'à sa mise en production. Une stratégie d'action quant à la cueillette et à la mise en marché sera élaborée et mise en œuvre, de concert avec les partenaires concernés.

Le RAC ouvrira également un registre public afin de recenser l'ensemble des arbres à noix comestibles déjà présents dans les boisés de la région et particulièrement les noyers noirs.

Dans cet esprit, le RAC est entré en partenariat avec La Société Sylvicole Arthabaska Drummond (SSAD) et Biopterre afin de développer une pépinière et un verger d'arbres à noix.

#### **Arbres à noix et matière ligneuse...**

Outre ce fait, ces arbres constitueront également une réserve de matière ligneuse de haute qualité ayant une valeur économique incontestable. Le RAC contribuera ainsi par son action à la mise en valeur de la forêt privée au Centre-du-Québec

De plus, le RAC poursuivra le développement des connaissances sur ce type d'essence d'arbres, en vue de diversifier les productions de ses membres. D'autres essences intéressantes semblent offrir un potentiel intéressant pour la région.



*Les données scientifiques sur le changement climatique sont de mieux en mieux comprises (...) Les signaux émanant des dirigeants réunis là-bas [du GIEC] sont très clairs: le temps des questions est terminé, ce dont nous avons besoin maintenant, c'est des actes*

*Al Gore*



**MRC de Bécancour**  
3689-1, Bl. Bécancour  
Bécancour (QC)  
G9H 3W7  
Téléphone : 819 298-2070  
[info@mrcbecancour.qc.ca](mailto:info@mrcbecancour.qc.ca)

### **La tourbière de Sainte-Marie-de-Blandford**

Suite à une étude de l'Université Laval sur plus de 600 tourbières au sud-ouest du Québec, la tourbière de Sainte-Marie-de-Blandford se classe au 4<sup>e</sup> rang pour sa diversité végétale et faunique. En raison de sa grande superficie (environ 420 Ha) et de son statut de terre publique, la MRC de Bécancour, qui en a la gestion, a développé un projet de sentiers d'interprétation. Ce projet se base sur deux principes.

Le **premier principe** est la création d'un lieu **pédagogique** et **éducatif**. Compte tenu de la diversité faunique et floristique de la tourbière, la MRC a mis en valeur ce patrimoine naturel et en a fait un lieu de sensibilisation et d'éducation pour sa population. L'aménagement de sentiers et de différents panneaux d'interprétation permet de mettre en valeur la tourbière et d'en faire un site éco-touristique pour la MRC.

Le **deuxième principe** est la **conservation** et la **protection** du milieu. En effet, l'équilibre des écosystèmes d'une tourbière est fragile. Les espèces endémiques sont parfois menacées par la circulation de véhicules tout-terrain (VTT) qui utilisent le site comme lieu de passage, parfois de façon anarchique, laissant derrière eux des ornières visibles par endroits. Une des solutions est l'aménagement de sentiers pédestres avec une signalisation appropriée, un trottoir de bois ou bien encore un belvédère sur le pique d'une dune !

*Simon Poulin Lévesque*



**MRC de Drummond**

436, rue Lindsay  
Drummondville (QC)  
J2B 1G6

Téléphone : 819 477-2230

Télécopieur : 819 477-8442

[www.mrcdrummond.qc.ca/environnement](http://www.mrcdrummond.qc.ca/environnement)  
[environnement@mrcdrummond.qc.ca](mailto:environnement@mrcdrummond.qc.ca)

***Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Drummond***

**Bilan sommaire des réalisations pour la période de 2005 à 2010**

Le *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de la MRC de Drummond a été adopté en 2005. Son plan d'action comporte une série de mesures visant à réduire la quantité de matières résiduelles envoyée à l'enfouissement, notamment par la mise en valeur de ces matières.

Voici un aperçu des initiatives découlant de l'adoption du PGMR :

- Réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population et de clientèles ciblées sur des thématiques telles que la réduction à la source de la consommation, l'herbicyclage et le compostage. Pour ce faire, diverses approches et de nombreux moyens de communication ont été mis à contribution.
- Implantation de plusieurs programmes afin d'offrir aux citoyens le plus de solutions possible pour favoriser le recyclage ou le traitement sécuritaire des différentes matières résiduelles qu'ils génèrent :
  - \* ouverture de l'Écocentre de la MRC de Drummond;
  - \* collecte sélective porte-à-porte des matières recyclables élargie à l'ensemble des municipalités de la MRC;
  - \* collecte sélective porte-à-porte des matières organiques pour les résidants de la ville de Drummondville;
  - \* vidange systématique des fosses septiques;
  - \* etc.
- Promotion des différentes ressources présentes dans la MRC afin que la population puisse se départir de ses matières résiduelles de façon responsable (Écocentre, Ressourcerie Transition, vestiaires et friperies, commerces spécialisés, etc.). Certaines d'entre elles bénéficient d'un appui financier de la MRC.
- Création du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore permettant aux citoyens et aux organismes concernés de suivre les activités du site.

Il s'agit là d'un résumé des actions entreprises par la MRC et ses partenaires au cours des dernières années. Celles-ci ont eu un impact positif sur les comportements individuels et collectifs à l'égard de la gestion des matières résiduelles. Il faut néanmoins poursuivre les efforts pour aller encore plus loin dans l'amélioration de notre bilan environnemental.



**MRC de l'Érable**  
1783, avenue St-Édouard, but. 300  
Plessisville (QC)  
G6L 3S7  
Téléphone : 819 362-2333  
Télécopieur : 819 362-9150  
[info@mrc-erable.qc.ca](mailto:info@mrc-erable.qc.ca)

Le Parc régional des Grandes-Coulées a vu le jour à l'été 2010 suite à une entente entre la MRC de L'Érable, le MAMROT, le MDDEP et le MRNF. En tant que premier parc régional de la région du Centre-du-Québec, il constitue un élément majeur et un ajout de taille pour la pratique d'activités récréatives en milieu forestier.

Le parc est composé de l'ensemble des terres publiques comprises dans la MRC de L'Érable, lesquelles représentent une superficie d'environ 3729 hectares répartis en 5 secteurs. Le plus connu de ces secteurs est sans nul doute la Grande-Tourbière-de-Villeroy avec ses 656 hectares. Des sentiers et un trottoir de bois y sont déjà aménagés depuis quelques années pour permettre aux visiteurs de découvrir cette tourbière unique aux mille et une particularités. Fait important, le MDDEP procède actuellement à l'acquisition de propriétés privées au pourtour de cette grande tourbière dans le but de créer une réserve écologique, ce qui constitue le plus haut niveau de protection d'un territoire au Québec.

Un deuxième secteur vient de s'ajouter à l'offre récréative du parc régional. En effet le 16 novembre dernier avait lieu l'ouverture officielle du secteur de la Forêt Ancienne situé dans les municipalités de la Paroisse de Plessisville et de Notre-Dame-de-Lourdes. Le secteur de la Forêt Ancienne offre aux visiteurs une dizaine de kilomètres de sentiers en bordure de la magnifique rivière Noire. Ce secteur offre une grande diversité au niveau de la faune et de la flore et on constate également la présence d'espèces menacées et vulnérables comme la tortue des bois et le noyer cendré. On y pratique la randonnée pédestre, le vélo de montagne et la raquette en hiver. Plusieurs autres projets sont prévus pour ce secteur au cours des prochains mois, notamment un parcours de pêche sur la rivière Noire qui offre un bon potentiel pour l'omble de fontaine et un projet d'interprétation des espèces particulières.

La vocation des trois secteurs situés au nord de la municipalité de Villeroy se limite actuellement à maintenir certaines zones de conservation ainsi qu'à l'aménagement forestier. Dans un avenir rapproché, la MRC de L'Érable souhaite y développer un concept novateur d'aménagement et de gestion des ressources fauniques.

*Steve Garneau*  
*Coordonnateur*  
*Parc régional des Grandes-Coulées*



**MRC de Nicolet-Yamaska**  
257-1, rue de Monseigneur-Courchesne  
Nicolet (Qc)  
J3T-2C1  
Téléphone : 819 293-2997  
Télécopieur : 819 293-5367  
[mrcny@mrcny.qc.ca](mailto:mrcny@mrcny.qc.ca)

## **MRC de Nicolet-Yamaska – projet en cours et à venir en environnement**

En 2011, le schéma d'aménagement révisé de la MRC est entré en vigueur. À la demande de 14 des 16 municipalités du territoire, la MRC révisera les règlements d'urbanisme des municipalités. Cela sera l'occasion d'intégrer plusieurs dispositions touchant la protection de l'environnement au sein des règlements d'urbanisme. Cela transfèrera aussi des responsabilités auparavant assumées par la MRC vers les municipalités.

Sinon, dans le cadre de ses responsabilités en matière de cours d'eau, la MRC travaille en partenariat avec la ZIP du Lac-St-Pierre, MAPAQ et le MRNF pour faire des aménagements fauniques le long de certains cours d'eau situés dans la plaine inondable du lac St-Pierre. Certains travaux ont été réalisés dans les dernières années et d'autres sont à venir. La MRC a rattrapé son retard dans l'entretien des cours d'eau et pourra remettre de l'énergie dans le suivi des bandes riveraines. Après un certain succès obtenu auprès des agriculteurs il y a quelques années pour le maintien de la bande riveraine, force est de constater que la bande riveraine est encore enjeu en milieu agricole.

La MRC est actuellement en grande réflexion relativement à la gestion des boues de fosses septiques. La MRC s'inquiète des nombreuses non-conformités en milieu rural. Nous étudions la possibilité de gérer la vidange des fosses septiques au niveau municipal et comme action complémentaire, à mettre en conformité les installations sanitaires. Le défi important est d'arriver à mettre les installations en conformité compte tenu de la capacité de payer des gens.

La MRC devrait aussi réviser son règlement sur l'abattage d'arbres. L'objectif est de mettre à jour cette réglementation après 10 ans d'application toujours dans l'objectif de protéger les boisés du territoire et les zones sensibles.

Nous avons amorcé des démarches il a maintenant 2 ans pour protéger un assez vaste territoire à Pierreville qui aurait été créé au fil des ans par l'apport d'alluvions. Ce terrain pourrait n'appartenir à personne et la municipalité pourrait s'en trouver acquéreur. C'est sur ce terrain que se trouve un des EFE identifié par le CRECQ dans une zone très intéressante au plan naturel puisque située à l'embouchure de la rivière St-François.

Finalement, comme projet à long terme, la MRC souhaite le départ du centre d'essai militaire pour récupérer cette vaste superficie située le long du lac St-Pierre dont la majeure partie est assez intégralement conservée au plan naturel. L'objectif serait de faire un parc régional qui intégrerait des fonctions d'éducation, de villégiature et de conservation.



**Ville de Victoriaville**  
400, rue De Bigarré, C.P. 370  
Victoriaville (QC)  
G6P 6T2  
Téléphone : 819 758-0651  
Télécopieur : 819 758-8046  
[www.ville.victoriaville.qc.ca](http://www.ville.victoriaville.qc.ca)

## Liste de projets

### Protection de l'eau potable

- Vente à rabais de barils de récupération d'eau de pluie aux citoyens – (environ 400 vendus en 2010 et 300 en 2011)
- Contrôle de l'arrosage, programme de sensibilisation sur l'eau potable (étudiants – patrouille verte - chaque été)
- Campagne de sensibilisation à l'économie de l'eau potable dans le journal local à chaque été
- Grand nettoyage du réservoir Beudet à chaque printemps par des bénévoles - Opération communautaire – organisé par Canards illimités (CIC)

### Matières résiduelles

- Utilisation des poubelles 3 voies pour les événements – depuis 2010
- ICI On Recycle – 2008 - l'Hôtel de Ville, Colisée Desjardins, Mont Arthabaska
- Dépôt permanent de RDD - usine d'épuration des eaux usées
- Dépôt spécial RDD – 2e samedi du mois de juin
- Point de chute à l'Éco-centre avec CFER (Centre de formation en entreprise et récupération)
- Bottin vert depuis octobre 2009
- Distribution contenants de résidus de table – depuis 2008
- Guide des champions depuis 2006 – nouvelle édition en 2010 - informations aux citoyens sur le tri des matières résiduelles
- Programme de subvention de 100 \$ pour l'achat de couches de coton depuis 2007

### Protection de la santé publique – qualité de l'air

- Programme de subvention de 300 \$ pour le remplacement volontaire des appareils de chauffage au bois non homologué – 2009 et 2010
- L'organisation de la journée de la Grande corvée d'arrachage de l'herbe à poux depuis 2008

## **Conservation de la biodiversité**

- Aménagement d'un étang urbain (Étang Roger-Paquet) - 2010
- Programme de protection et de mise en valeur des milieux humides et des berges:
  - Sensibilisation sur l'importance de la protection des berges depuis 2009
  - Revégétalisation de berges – Projets PAJE depuis 2010
  - Distribution d'arbres ou plantation d'arbustes chez les riverains depuis 2009

## **Réduction des gaz à effet de serre**

- Journée « En ville sans ma voiture », 22 septembre – depuis 2009
- Distribution de billets de courtoisie pour la marche au ralenti - 2007

## **Développement durable**

- Étudiants - Patrouille verte – sensibilisation des citoyens – depuis 2010
- Guide de l'organisateur d'événements éco-responsable – Certification Monarque – depuis 2010
- Programme « Carbone Zéro » - Plantation au Mont Arthabaska – depuis 2010

## **Vers l'avenir**

- Plan de conservation des milieux humides -2011
- Guide de l'écocitoyen (à la maison, à l'école et au travail) pour 2012
- Projet de valorisation des boues de l'usine d'épuration pour 2012
- Projet d'un Éco-Parc industriel pour 2012
- Logiciel sur le développement durable Métrio - 2011
- Restauration du Réservoir Beudet et de son bassin versant – débuté en 2010
- Inventaire des émissions de GES et plan d'action pour la réduction des émissions de GES – 2012
- Programme Victoriaville Habitation Durable – nouvelles constructions 2011 à 2015 – nouvelle édition pour 2012
- Programme Victoriaville Habitation Durable pour les rénovations – pour 2012
- Projet d'écoquartier pour 2012
- Projet de revitalisation de quartier existant et du Centre-Ville 2012-2013
- Grand nettoyage de la Ville au printemps



**Ville de Drummondville**

415, rue Lindsay

Drummondville (QC)

J2B 1G8

Téléphone : 819 478-6550

[www.ville.drummondville.qc.ca](http://www.ville.drummondville.qc.ca)

[environnement@ville.drummondville.qc.ca](mailto:environnement@ville.drummondville.qc.ca)

Le Service du développement durable et de l'environnement a pour mission d'administrer, planifier, organiser et gérer les activités municipales en lien avec le développement durable et l'environnement.

Par la Politique environnementale, adoptée en juin 2005, les autorités municipales se donnent, entre autres, comme priorités de :

- Maintenir la couverture forestière et les espaces naturels de notre territoire qui sont nécessaires au maintien de la biodiversité.
- S'assurer de la qualité et de la disponibilité de l'eau.
- Protéger les milieux naturels en contrôlant le développement urbain pour une meilleure cohabitation entre les citoyens et la nature.
- Poursuivre nos efforts pour le développement du transport alternatif.
- Améliorer la qualité de l'eau de la rivière Saint-François et de ses affluents à Drummondville.
- Continuer les actions de mise en valeur de nos matières résiduelles de façon à éviter le plus possible l'enfouissement.

**Les principaux projets en cours ou à venir sont :**

**Plan de gestion des cours d'eau**

Le Service doit produire un Plan de gestion des cours d'eau exigé par le MDDEP dans le cadre du développement urbain accéléré de la Ville. Ce plan va permettre de quantifier et qualifier les cours d'eau à l'aide d'une grille d'évaluation de l'indice écologique développée par le Service. Pour de plus amples informations : Virginie Dumont,

**Collecte des matières putrescibles**

Le service de collecte des bacs bruns a débuté le 6 juin 2011. Depuis cette date, les bacs bruns sont collectés toutes les semaines, en suivant l'horaire établi dans le Calendrier des collectes de la Ville.

**Disposition sécuritaire des piles domestiques**

La Ville de Drummondville est heureuse d'offrir à la population un programme qui permet aux citoyens de trouver à proximité de chez eux un lieu de dépôt pour disposer, en toute sécurité, de leurs piles domestiques usées. Quelque 25 tubes de collecte de piles sont installés dans des endroits publics, accessibles à la population.





### **Inventaire des GES**

La Ville de Drummondville réalise l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre du programme Climat municipalité. Un plan d'action et d'élaboration suivra l'inventaire.

### **Protection de la forêt Marconi**

Mise en valeur d'une forêt ancienne en plein cœur de la ville. Sentier, kiosque et panneau d'interprétation permettront aux citoyens de se sensibiliser à la biodiversité de la région. Le projet débutera en 2012.

### **Patrouille verte**

La Patrouille verte est un groupe de six (6) étudiants se déplaçant en vélo dans des secteurs définis par la coordonnatrice de façon à intervenir auprès des citoyens ou des groupes cibles et d'échanger sur des sujets précis dans une perspective de donner des informations et de les sensibiliser à modifier leur comportement dans l'atteinte d'un développement durable.

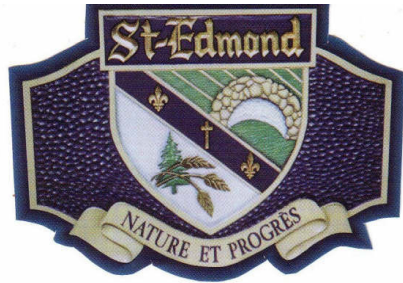


### **Plan de conservation des milieux humides**

La Ville réalisera en 2012, un plan de conservation des milieux humides dans la municipalité.

Pour consulter la politique en environnement de la ville de Drummondville :

[http://www.ville.drummondville.qc.ca/medias/doc/general/Politique\\_environmentale\\_2009.pdf](http://www.ville.drummondville.qc.ca/medias/doc/general/Politique_environmentale_2009.pdf)



**Comité Environnement et Gestion de  
matières résiduelles de Saint-Edmond-de-  
Grantham**

1395, rue Notre-Dame-de-Lourdes

Saint-Edmond-de-Grantham (Qc)

J0C 1K0

Téléphone : 819 395-2562

Télécopieur : 819 395-2666

Le comité Environnement et Gestion des matières résiduelles de Saint-Edmond est composé de quatre citoyens, d'une conseillère et de la mairesse, madame Marie-Andrée Auger. Son mandat consiste à informer la population sur les politiques du MDDEP et à sensibiliser les résidents à la réduction des déchets via des activités concrètes qui s'adressent aux citoyens de son territoire et qui, parfois, ont des répercussions sur les municipalités voisines. Le comité se préoccupe également de voir à la préservation de son environnement des sources de contamination provenant d'activités qui risqueraient de polluer son air, son eau, ses terres, sa forêt.

Trois conférences ont déjà été présentées aux citoyens de St-Edmond et des environs: en 2009, sur les centres de tri et les sites d'enfouissement; en 2010, sur les changements climatiques et en 2011, sur les gaz de schiste. Cette dernière a été l'une des premières rencontres d'information sur cette épineuse question dans notre région. Elle visait à informer les gens sur l'exploration et l'exploitation de ces gaz et les conséquences de cette activité sur notre environnement. 80 personnes venant de partout dans la MRC de Drummond se sont déplacées pour écouter M. Éric Perreault nous expliquer en détails les méthodes utilisées pour extraire ces gaz, du moins ce qui était connu à ce moment. L'activité a fait boule de neige et d'autres municipalités ont organisé des conférences semblables.

À Saint-Edmond, un comité «gaz de schiste» s'est formé par la suite et une action citoyenne s'est enclenchée, à l'instar d'autres municipalités. Des formulaires de refus d'exploration sur notre territoire ont été distribués et signés, des panneaux ont été installés sur les terrains privés et municipaux et un moratoire symbolique a été entériné par le Conseil municipal. De plus, une résolution visant à interdire l'utilisation de l'eau de notre territoire pour ces activités sera également adoptée lors du prochain conseil municipal. En octobre, deux citoyennes edmondoises se sont rendues en Pennsylvanie pour visiter les installations gazières et constater les conséquences de l'implantation de cette industrie dans le milieu rural en particulier. En février dernier, lors de notre conférence, nous n'avions pas la moindre idée que cela pourrait nous amener aussi loin.

Lors de ces rencontres conférences, des kiosques sont installés à l'intention des participants, offrant soit de l'information sur les matières résiduelles, soit des modèles de semis dans des contenants recyclés, soit des récipients pour recevoir des petits objets destinés à l'écocentre, tels que piles usées, cartouches d'encre... Nous en profitons également pour lancer notre campagne Défi climat; ce sera notre 3<sup>e</sup> en 2012. Notre prochaine conférence à l'hiver portera sur.....

Chaque année, en mai, notre comité organise une distribution d'arbres pour les citoyens. Il s'agit de plants fournis gratuitement pour l'embellissement de nos terrains. Cette année, à la demande de certaines personnes, nous avons offert à prix raisonnable des arbres fruitiers qui ont été fort populaires. Nous avons aussi réalisé une collecte de gros produits dangereux qui s'est avérée un grand succès. Un concours, des kiosques d'information et des tirages ont complété la journée. Nous comptons répéter l'expérience en 2012.

Un autre aspect de notre travail consiste à sensibiliser les jeunes à de bonnes habitudes environnementales, via notre Patrouille verte. En 2011, trois garçons de 13 et 15 ans ont participé à nos différentes activités et à celles du camp de jour. Ils ont présenté trois ateliers aux enfants : bricolage avec du matériel recyclé, autopsie d'un sac de poubelle, boîte à lunch écologique. Une autre expérience à renouveler l'été prochain!

Notre mandat actuel : réviser la politique sur les matières résiduelles de la municipalité et faire des recommandations au Conseil en vue de l'ajuster à celle du MDDEP. Plus concrètement, une visite du Centre de Tri et de l'Écocentre est prévue pour le 9 décembre prochain et offerte à tous les citoyens. Des articles dans le journal municipal «Les saisons de Saint-Edmond» assurent une communication régulière avec les résidents. Le comité est aussi en lien avec d'autres organismes environnementaux de la région tels le CRECQ, le Bloc vert et l'Areq de Drummondville.

Notre mairesse fait également partie de plusieurs organismes et paliers de gouvernement qui se préoccupent d'environnement et, avec l'appui du Conseil, nous donne toute la latitude nécessaire dans l'élaboration de nos entreprises. Toutefois, sans le bénévolat des membres de notre comité, tout ce travail de sensibilisation ne pourrait être accompli. Les instances gouvernementales à tous les niveaux doivent tenir compte de ces actions sans lesquelles notre monde municipal ne saurait réaliser tous les objectifs exigés par sa tâche. Lorsque des citoyens décident de prendre en main la protection de leur environnement, on se doit de les soutenir et peut-être, aussi, de les écouter.

*Aliette Lajoie, responsable du comité Environnement et Gestion des matières résiduelles,  
Saint-Edmond, 30 novembre 2011*

*Au sein de cet environnement instable et turbulent, un seul élément reste constant: le changement.*

*Dalai-Lama*



*Conseil régional de  
l'environnement  
du Centre-du-Québec*

**CRECQ**  
400, rue Heriot  
Drummondville (QC)  
J2B 1B3  
Téléphone : 819 475-1048  
Télécopieur : 819 475-5112  
[www.crecq.qc.ca](http://www.crecq.qc.ca)

Le CRECQ est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région Centre-du-Québec dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.

### **Principaux projets 2011-2012**

#### Changements climatiques

- Au boulot sans ma voiture (septembre 2011 à septembre 2012)
- Défi Climat (printemps 2012) [www.deficlimat.qc.ca](http://www.deficlimat.qc.ca)

#### Énergie

- Les Rendez-vous de l'énergie – élaboration du plan d'action (<http://www.rdvenergie.qc.ca/regions/centre-du-quebec>)

#### Biodiversité

- Consolidation et suivi du processus d'intendance des éléments remarquables de la biodiversité au Centre-du-Québec (Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du MRNF)
- Diagnostic et état de situation des milieux humides (autres que tourbières) au Centre-du-Québec (mandat de la CRRNT)
- Plan d'intervention pour la prise en compte et la protection des milieux naturels d'intérêt au Centre-du-Québec (mandat de la CRRNT)

#### Eau

- Plan d'action pour la prévention de cyanobactéries au Centre-du-Québec, en collaboration avec les organismes de bassins versants COPERNIC et GROBEC. (<http://www.grobec.org/2011.php>)

#### Développement durable

- Coordination de la Table régionale en développement durable
- Opération PAJE ([www.operationpaje.com](http://www.operationpaje.com))
- Promotion de l'attestation ICI ON RECYCLE ! de Recyc-Québec, en collaboration avec Le Bloc Vert, la SDED et le Commissariat au commerce dans la MRC Drummond.



**Bloc Vert**  
436, rue Lindsay  
Drummondville (QC)  
J2B 1G6  
Téléphone : 819 479-9431  
[www.blocvert.qc.ca](http://www.blocvert.qc.ca)  
[info@blocvert.qc.ca](mailto:info@blocvert.qc.ca)

Organisme sans but lucratif, situé à Drummondville, incorporé le 22 juillet 1991, le BLOC VERT a pour mission de :

- regrouper des représentants d'organismes sans but lucratif, des instances municipales, des institutions financières et du milieu industriel qui sont intéressés à la protection environnementale et au développement du Bas-Saint-François (principalement dans la municipalité régionale de comté de Drummond);
- réaliser une concertation dynamique entre les organismes afin de maximiser leurs interventions environnementales;
- proposer des projets de protection et de développement environnementaux;
- donner des avis sur les projets ou sur les activités ayant des effets néfastes pour l'environnement et valoriser les projets ou les activités ayant des effets positifs;
- informer la population régionale sur toute question incidence environnementale.

### Principaux projets

#### Organisations d'ÉCOévénements

Désireux de répondre aux préoccupations de la collectivité régionale, le Bloc Vert a mis sur pied son service Écovénements. Celui-ci s'adresse aux organisateurs qui veulent rendre leur événement plus écoresponsable.



#### SOS Rives

Le projet principal sur lequel nous travaillons actuellement est un projet de sensibilisation et d'information nommé SOS Rives. Les objectifs de ce projet se résument à :



- Sensibiliser les riverains aux problèmes d'artificialisation des rives
- Amener les riverains à renaturaliser leurs rives

#### ICI ON RECYCLE!

En collaboration avec la Société de développement économique de Drummondville (SDED), le Bloc Vert accompagne les entreprises qui désirent obtenir l'attestation ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC.





**La Cité Écologique de Ham-Nord**  
689, 8e Rang  
Ham-Nord (QC)  
GOP 1A0  
Téléphone : 819 344-2198  
Télécopieur : 819 344-2033  
[www.citeecologique.org](http://www.citeecologique.org)

La **Cité Écologique** est un écovillage bâti à Ham-Nord dans la région des Bois-Francs au Québec, où nous nous préoccupons d'éducation, de développement durable et de protection de l'environnement. Le concept des écovillages fut reconnu par l'ONU en 1996 comme une alternative gagnante pour l'avenir de la planète.

Mariant le côté entrepreneurial et communautaire, nous œuvrons dans des secteurs variés et faisons la promotion du développement durable. Le concept permet un milieu de vie écologique avec des avantages sociaux tels : l'accès à une alimentation biologique par l'achat en groupe, le service des repas et de l'épicerie, la réduction de l'empreinte écologique par le covoiturage, le recyclage, la réutilisation et le partage d'équipements... et bien plus. Nous dispensons l'éducation de la garderie au 5<sup>e</sup> secondaire sur place, et notre école travaille étroitement avec la commission scolaire de la région.

Beaucoup de nos étudiants sont devenus gestionnaires de nos entreprises à travers le Canada et les États-Unis. Agriculture biologique certifiée "Québec vrai", fabrication de vêtements éco-responsables, soins de santé, artisanat et import-export, recyclage d'huile usée, de pneus, palettes, ect. , les entreprises de la Cité Écologique sont toujours à l'affût de prendre soin de l'environnement, et procurent des emplois en région. Également, nous prenons soin de notre terre en pratiquant l'agriculture biologique et la foresterie durable. Nous cultivons nos fruits et nos légumes dans nos champs et sous nos quatre serres pour notre consommation et nous vendons le surplus dans les marchés du Québec. Au fil des ans, nous avons planté des milliers d'arbres dans tout l'écovillage.

Afin de promouvoir le développement durable, divers événements sont organisés sur place, tel la **Journée Porter l'Avenir**. Des visites guidées sont également offertes de mars à fin octobre. De plus, des **stages d'agriculture biologique et de vie en écovillage** sont offerts durant la période estivale aux étudiants intéressés. Nous avons reçu des jeunes de l'Europe, des États-Unis, de l'Afrique, de la Chine... En relation avec diverses universités, nous pouvons offrir des stages accrédités, dynamiques et concrets.

La Cité Écologique a également une branche aux États-Unis; **La Cité Écologique of New-Hampshire** [www.citeecologiqueNH.org](http://www.citeecologiqueNH.org)

Voilà un bref aperçu de notre écovillage, et pour en apprendre davantage sur ce mode de vie alternatif, visitez notre site web : [www.citeecologique.org](http://www.citeecologique.org) ou venez nous visiter sur place!





**Bureau environnement et terre d'Odanak**  
 62, rue Waban Aki  
 Odanak (QC)  
 J0G 1H0  
 Téléphone : 450 568-6363  
 Télécopieur : 450 568-6385  
[www.cbodanak.com/environnement](http://www.cbodanak.com/environnement)  
[odanakenvironnement@gmail.com](mailto:odanakenvironnement@gmail.com)

### **La communauté Abénakis d'Odanak**

La communauté autochtone Abénakis ou Waban Aki d'Odanak est située aux abords de la rivière Saint-François près de son embouchure et elle est avoisinante des villages de Pierreville et Notre-Dame-de-Pierreville dans la région du Centre-du-Québec. Le territoire de la communauté a une superficie de 6 km<sup>2</sup> et comprend le village d'Odanak, l'île Ronde et deux autres territoires boisés non reliés au village (domaine de Pierreville et domaine de Saint-François). La communauté compte environ 300 membres autochtones sur réserve et plus de 2 000 membres hors réserves. Le Conseil de Bande d'Odanak est l'organisme qui gouverne la communauté et qui administre les différents services offerts sur place (centre de santé, CPE, service de police, Bureau de l'habitation, Bureau environnement et terre et plusieurs autres). Le territoire ancestral de la Nation Waban Aki s'étant de Rivière-du-Loup jusqu'à la rivière Richelieu pour les limites est-ouest et du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Boston pour les limites nord-sud.

### **Le Bureau environnement et terre**

Le Bureau environnement et terre d'Odanak a débuté ses activités en 2007 et travaille principalement sur l'étude et la protection des espèces en périls grâce à l'appui de Environnement Canada et du Fond Autochtone sur les Espèces en Périls. Depuis 2007, plusieurs inventaires ont été réalisés sur les différents territoires de la communauté (faunes aviaires, herpétofaune, floristiques et autres). Ceci a permis à l'équipe du Bureau environnement et terre d'acquérir beaucoup de connaissance dans le domaine et de réaliser différents projets de conservation. Voici quelques-uns de ces projets :

Thème	Projet	Réalisation
<b>Noyer cendré</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude des populations présentes sur les territoires de la communauté</li> <li>• Intervention pour favoriser la survie des populations</li> <li>• Participation au projet de suivi et de sauvegarde du Noyer cendré du Service canadien des Forêts</li> </ul>	En cours
<b>Écosystème forestier exceptionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet visant la forêt de feuillue ancienne présente sur l'île Ronde</li> <li>• Inventaire de plusieurs espèces menacées</li> <li>• Projet de protection de cette forêt à venir</li> </ul>	En cours depuis 2009

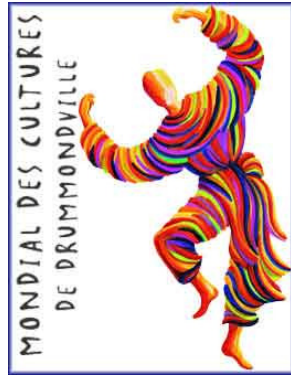


<b>Tortue serpentine et peinte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation d'une clôture de contournement pour limiter la mortalité des femelles au moment de la ponte</li> <li>• Création de sites de ponte artificielle pour augmenter les aires de pontes disponibles dans l'aire protégée</li> <li>• Entretien des sites de pontes et suivis</li> <li>• Déprédation</li> </ul>	2010
<b>Sentier Tolba</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le village d'Odanak près du Musée des Abénaquis</li> <li>• Sentier d'interprétation sur les milieux humides</li> <li>• Présentant la tortue (tolba) dans son milieu naturel</li> <li>• Présentant plusieurs plantes médicinales Waban Akiak et leurs utilisations traditionnelles</li> </ul>	2011
<b>Esturgeon jaune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire des sites de frai dans la rivière Saint-François</li> <li>• Secteur en bas des barrages de Drummondville jusqu'à la communauté</li> </ul>	À venir Printemps 2012

Le Bureau environnement et terre d'Odanak travaille aussi sur l'amélioration de la gestion de l'environnement au sein même de la communauté depuis peu. Des projets de meilleure gestion des matières résiduelles et un comité de chasseurs et de pêcheurs Waban akiak sont en branle. De plus, les membres du Bureau sont impliqués dans les processus de consultation de la Nation Waban Aki qui portent sur les ressources naturelles, la faune et l'environnement en raison de leurs expertises dans ces domaines.

*L'équipe du Bureau environnement et terre est heureuse de faire découvrir la communauté aux organismes de la région travaillant pour la protection de la terre-mère.*

Michel Durand, gestionnaire foncier  
 Émilie Paquin, biologiste  
 Luc Gautier, technicien de la faune



**Mondial des Cultures de Drummondville**  
226, rue Saint-Marcel  
Drummondville (Québec)  
J2B 2E4  
Téléphone : 819 472-1184  
Télécopieur : 819 474-6585  
[info@mondialdescultures.com](mailto:info@mondialdescultures.com)

**Mise en contexte :** Suite à la prise de conscience de la direction du Mondial des Cultures de Drummondville au sujet des impacts environnementaux générés par la tenue de l'événement, la direction a créé le comité Mondial vert en 2005.

**Objectif de la politique de développement durable :** Réduction des impacts environnementaux du Mondial dans notre communauté.

**La politique :** Le comité Mondial vert est responsable de la planification et de la réalisation des actions environnementales du Mondial des Cultures selon les trois axes suivants.

**Axe 1 : Les émissions de gaz à effet de serre (GES)**

- Produire annuellement un bilan de carbone.
- Mettre de l'avant des processus de réduction des GES sans porter atteinte à la qualité de la programmation.
- Mettre sur pied et entretenir un puit de carbone afin de séquestrer les GES émis par la tenue du Mondial des Cultures.

**Axe 2 : La gestion des matières résiduelle**

- Mettre en place des processus de réduction des matières résiduelles
- Organiser et superviser la collecte des matières résiduelles
- S'assurer que les matières recyclables soient acheminées à un centre de tri
- Viser les objectifs de récupération des matières résiduelles prescrits dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles en vigueur

**Axe 3 : Les activités d'éducation et de sensibilisation**

- S'assurer de la sensibilisation des différents comités, des employés, des administrateurs, des marchands, des fournisseurs et des partenaires du Mondial des Cultures.
- Supporter toute volonté de l'administration du Mondial des Cultures de s'engager dans un processus de certification environnementale.
- Présenter des activités de sensibilisation du public, d'éducation relative à l'environnement ou de vulgarisation scientifique intégrées à la programmation et, dans la mesure du possible, dans le respect de la thématique internationale du Mondial des Cultures.
- Assurer la visibilité et la diffusion des actions et des méthodes du comité Mondial vert.
- Favoriser la participation des comités du Mondial des Cultures et des intervenants du milieu environnemental aux activités d'éducation et de sensibilisation.

## Nature à l'œil

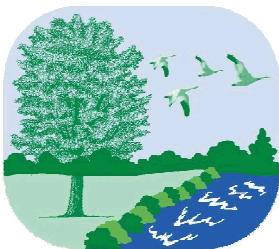
La mission de notre organisme est de voir à la protection, la valorisation et la promotion de l'environnement nicolétain. Nature à l'œil est une coopérative de solidarité qui travaille bénévolement pour améliorer la qualité de vie des citoyens de Nicolet par diverses activités : réseau vert



multifonctionnel, aménagement de parc, protection des milieux humides, réserve naturelle du Boisé du Séminaire, échanges de vivaces, etc. Nature à l'œil a élaboré une politique environnementale pour la Ville de Nicolet qui a pour mission d'assurer la protection de l'environnement sur le territoire nicolétain dans une perspective de développement durable. Cette politique environnementale a pour rôle de fournir un cadre de référence pour les décisions municipales ainsi que pour gérer une mobilisation de tous les secteurs augmentant la sensibilisation et la diffusion de l'information

[www.naturealoeil.org](http://www.naturealoeil.org)





Conseil régional de l'environnement  
du Centre-du-Québec

**Coordination**  
**Andréanne Blais**  
**Chargée de projet**

Imprimé sur du papier Roland Enviro 100

